

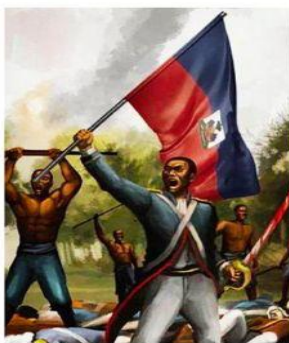


Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation
Professionnelle (MENFP)
Direction de la Formation et du Perfectionnement (DFP)
Direction de l'Enseignement Fondamental (DEF)

MODULE DE FORMATION

Éducation à la Citoyenneté

À l'intention des enseignants du 3e cycle du
fondamental



GUIDE DU FORMATEUR

Elaboré par des cadres du MENFP et financé par
PROGETTOMONDO avec l'appui technique de l'UNESCO.

Février 2025

Table des Matieres

Introduction	5
Contexte et justification du module	6
I- LA NATION HAÏTIENNE ET L'IDENTITÉ HAÏTIENNE.....	8
Éléments de contenu 1.1 : Les fondements et l'identité de la nation haïtienne : Valeurs, symboles, patrimoine historique et culturel, textes de référence, histoire, territoire, mémoire et patrimoine partagés, désir de vivre ensemble.	8
Activité 1.1.1.- Définition des notions : identité, nation et identité nationale.	8
Activité 1.1.2 : Atelier autour des fondements et l'identité de la nation haïtienne.	9
Activité 1.1.3.- Définition des notions : Médias et information; puis Échange en petit groupe sur l'importance du média dans la culture haïtienne	10
Éléments de contenu 1.2 : L'Identité des autres nations caribéennes : valeurs, symboles, patrimoine historique et culturel, textes de référence.	11
Activité 1.2.1 : Reconnaissance des éléments identitaires de quelques nations caribéennes.	11
Éléments de contenu 1. 3 : « La citoyenneté du monde : respect et engagement pour les valeurs universelles. »	12
Activité 1.3.1 : Remue méninge pour comprendre la notion de valeur universelle	12
Activité 1.3.2 : Atelier pour déterminer les actions à poser en vue de la promotion du respect et de l'engagement envers des valeurs universelles en Haïti.	13
Éléments de contenu 1. 4 : La responsabilité citoyenne dans la sauvegarde du patrimoine historique et culturel du pays.	14
Activité 1.4.1 : Jeu de rôle sur la responsabilité citoyenne dans la sauvegarde du patrimoine historique et culturel du pays.	14
Activité 1.4.2 : Lecture commentée sur la responsabilité citoyenne dans la sauvegarde du patrimoine historique et culturel du pays.	16
II- La Citoyenne, le Citoyen, la Citoyenneté et l'État, des Droits et des Devoirs	17
Éléments de contenu 2.1 : Définition et compréhension des concepts de citoyen, de citoyenneté et de nationalité au niveau national et mondial.	17
Activité 2.1.1 : Définition des notions de citoyen, de citoyenneté et de nationalité.	17
Éléments de contenu 2.2 : Nationalité et citoyenneté haïtiennes.....	18
Activité 2.2.1: Étude de cas sur les conditions d'acquisition et d'obtention de la nationalité et de la citoyenneté haïtiennes.	19
Éléments de contenu 2.3 : Les droits et les devoirs fondamentaux de la citoyenne et du citoyen définis dans la constitution haïtienne et dans la déclaration universelle des droits de l'Homme.	20
Activité 2.3.1 : Étude de cas sur les droits et les devoirs	20
Éléments de contenu 2.4 : L'éthique citoyenne.	21

Activités 2.4.1 : Construisons ensemble une communauté éthique	21
Éléments de contenu 2.5 : Les droits et devoirs de l'État, les droits et devoirs de la citoyenne et du citoyen.	23
Activité 2.5.1 : Étude de cas sur les droits et devoirs de l'État et du citoyen.	23
Activité 2.5.2 : Rôle des Médias dans la promotion des droits et des devoirs de la citoyenne et du citoyen.	25
Éléments de contenu 2.6 : La participation active de la citoyenne et du citoyen à la vie de la communauté et de la cité.....	26
Activité 2.6.1 : Jeu de classement des divers moyens de participation citoyenne à la vie de la communauté et de la cité.	26
III- Savoir Être et Agir en Citoyenne et Citoyen d'un Etat Démocratique	27
Élément de contenu 3.1 : La démocratie comme construit impliquant la participation citoyenne	27
Activité 3.1.1 : Définition de la démocratie et Identification des formes de participation citoyenne à la démocratie.	27
Activité 3.1.2. : Médias et Participation citoyenne	28
Élément de contenu 3. 2 : La démocratie comme construit impliquant le respect des principes.	30
Activité 3.2.1 : La démocratie comme construit normatif.	30
Activité 3.2.2 : Les principes fondamentaux de la démocratie	31
IV- Penser l'autre comme soi-même : le principe d'égalité.....	32
Éléments de contenu 4.1 : Les valeurs citoyennes dans les rapports avec l'autre (altérité) : respect, tolérance et éthique.	32
Activité 4.1.1 : Les valeurs citoyennes comme le respect de soi et de l'autre, la tolérance et l'éthique.	32
Élément de contenu 4.2 : L'engagement citoyen dans des actions visant une société et une école inclusives.	34
Activité 4.2.1 : Réflexion sur L'engagement citoyen dans des actions visant une société et une école inclusives.	34
V : La Résolution de Conflits et le Vivre ensemble	35
Éléments de contenu 5.1 : Résolution de conflits, un instrument de la paix sociale à l'école..	35
Activité 5.1.1 : Définition et formes de conflits	35
Activité 5.1.2 : Les différentes approches de résolution pacifique de conflits	37
Éléments de contenu 5.2: La démarche critique, l'argumentation et le débat	38
Activité 5.2.1 : La démarche critique	38
Activité 5.2.2 : Le débat argumenté	41
Activité 5.2.3 : Le débat dans les médias	42

Élément de contenu 5.3. Les institutions judiciaires : types et missions	43
Activité 5.3.1 : Exploration des Institutions Judiciaires en Haïti	43
VI : LA PAIX, LA PROTECTION ET LA SÉCURITÉ	45
Élément de contenu 6.1 : La culture de la paix	45
Activité 6.1.1 : la culture de la paix à l'école	45
Élément de contenu 6.2 : L'engagement du citoyen dans des activités visant à garantir la paix, la protection individuelle et collective, la sécurité	46
Activité 6.2.1 : L'engagement citoyen pour la paix, la protection individuelle ou collective et la sécurité	46
Élément de contenu 6.3 : Les institutions chargées d'assurer la défense du territoire national et des citoyens	48
Activité 6.3.1 : Les Institutions en charge de la défense et de la sécurité en Haïti	48
Élément de contenu 6.4 : Les institutions nationales, internationales et les organisations Non Gouvernementales pour la préservation de la paix et le règlement des conflits.	50
Activité 6.4.1 : Les institutions et organisations pour la protection de la paix et le règlement des conflits en Haïti	50
VII- ENGAGEMENT POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE	52
Élément de contenu 7.1 : Le patrimoine et l'intérêt collectif	52
Activité 7.1.1 : Le patrimoine et la citoyenneté en Haïti.....	52
Élément de contenu 7.2 : La gestion collective, éthique, raisonnée et équitable des ressources renouvelables.	54
Activité 7.2.1 : Gestion collective, éthique et équitable des ressources renouvelables.....	54
Élément de contenu 7.3 : Les institutions nationales, internationales et les organisations non gouvernementales pour la protection de l'environnement et le développement durable.....	56
Activité 7.3.1 : Institutions nationales et internationales pour la protection de l'environnement en Haïti	56
Activité 7.3.2 : Les institutions nationales et internationales pour le développement durable	58

Introduction

Le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFP) a fait de «l'amélioration de la qualité de l'éducation », l'un de ses axes prioritaires pour mener à terme la grande réforme communément appelée « **Réforme Bernard** » engagée depuis les années 80 visant à réorganiser le système éducatif haïtien. Cette réforme, fondée sur la mise en place d'un enseignement fondamental de neuf (9) ans, a été consolidée dans les années 2022 par le Cadre d'Orientation Curriculaire (COC) à travers le Plan Décennal d'Éducation et de Formation (PDEF, 2020-2030) en assurant la continuité, la cohérence et l'alignement entre le préscolaire, le fondamental et le secondaire.

Au-delà de cet objectif structurel, il s'agit de favoriser la réussite de tous les élèves, en agissant sur un ensemble de facteurs tels que les contenus d'apprentissage, les modalités d'enseignement, la formation des enseignants, les ressources pédagogiques et les procédures d'évaluation. Ces facteurs sont axés davantage sur l'Approche par Compétence (APC) pour permettre une meilleure articulation entre les modalités du processus enseignement-apprentissage, où l'élève est placé au centre de son apprentissage, et l'évaluation dans une perspective de rendement scolaire. Cette évolution du système éducatif haïtien engage particulièrement la responsabilité de chaque enseignant qui doit faire preuve de professionnalisme, de dynamisme et de compétence dans l'accomplissement de sa tâche.

Dans le cadre de la réforme curriculaire, l'intégration des quatre (4) nouvelles matières à savoir : Éducation à la Citoyenneté (EC), Éducation Esthétique et Artistique (EEA), Éducation à la Technologie et aux Activités Productives (ETAP), Éducation Physique et Sportive (EPS), constitue un pas positif et significatif dans le cursus de l'école fondamentale. L'élaboration du module de formation pour ces nouvelles matières est l'une des conditions d'opérationnalisation de celles-ci au bénéfice de toute la communauté éducative. Dans ce contexte, l'éducation à la citoyenneté apparaît comme un pilier fondamental pour la formation des jeunes scolarisés, leur permettant de devenir des citoyens responsables, engagés et conscients des défis sociaux, économiques et politiques de leur pays.

Ce module de formation a pour objectif d'accompagner les enseignants du 3^e cycle du fondamental et d'autres formateurs qui interviennent dans le sous-secteur de la formation continue en vue d'intégrer les principes fondamentaux de l'éducation à la citoyenneté dans leurs pratiques pédagogiques et quotidiennes. À travers ce document, le ministère entend aiguïser la curiosité, le sens patriotique et le devoir citoyen des enseignants et animateurs en utilisant des approches innovantes et adaptées aux réalités haïtiennes. Ils mettront en œuvre des outils et des stratégies pédagogiques afin de sensibiliser les jeunes apprenants aux valeurs de la démocratie, du respect des droits humains, de la justice sociale, de la solidarité et de la participation active à la vie communautaire. Ainsi, les bases d'une éducation solide seront mises en place pour former non

seulement des citoyennes et citoyens instruits, mais également conscients de leur rôle dans la société et dans le processus de transformation du pays.

Contexte et justification du module

Depuis quelques années, nous assistons à l'effritement des valeurs citoyennes et démocratiques dans notre pays. Cette situation émane de la dégradation grandissante et du dysfonctionnement de nos institutions. Ainsi, l'identité nationale, le respect de la vie d'autrui, la préservation et la protection du patrimoine national... sont autant de valeurs pour lesquelles les institutions sociales du pays doivent lutter pour une réorientation de la jeunesse haïtienne. Mis à part ces problèmes d'ordre sociétal, le système éducatif haïtien fait face à de sérieuses difficultés relatives à la qualité de l'éducation, notamment au niveau du processus enseignement-apprentissage. Malgré les multiples efforts conjugués tant sur le plan infrastructurel que pédagogique, les résultats escomptés ne sont pas encore obtenus.

Ces derniers temps, nous avons devant nous les défis majeurs suivants, auxquels le système doit s'attaquer :

- l'absence ou la méconnaissance des programmes dans certaines écoles ;
- la sous-qualification des enseignants ;
- l'inefficacité des pratiques pédagogiques ;
- l'insuffisance de contenus de formation continue des enseignants axée sur les valeurs citoyennes et la participation démocratique.

Dans ce contexte, l'intégration de l'éducation à la citoyenneté dans le curriculum des élèves du 3^e cycle du fondamental apparaît actuellement comme une bouffée d'oxygène pour le système éducatif par rapport à la dégradation de la situation sociale du pays, au déplacement massif des haïtiens vers des pays étrangers et au déficit de conscience citoyenne. Cette fragilité devient de plus en plus persistante si aucune mesure n'est prise pour permettre à cette génération de jeunes scolarisés de réfléchir sur l'avenir du pays en tant que jeunes citoyens et de répondre à des besoins cruciaux, tels que la promotion de la tolérance, du respect des droits humains, et de l'engagement civique.

- **But de la formation**

Ce module vise à fournir aux enseignants les outils nécessaires pour intégrer l'éducation à la citoyenneté dans leur enseignement et à préparer les jeunes scolarisés à devenir des citoyens responsables et engagés.

- **Objectif général du module**

Développer chez les enseignantes et enseignants du 3^e cycle du fondamental ainsi que des formatrices et formateurs des compétences patriotiques, démocratiques, culturelles et civiques afin qu'ils puissent intégrer l'éducation à la citoyenneté dans leurs pratiques pédagogiques et quotidienne, contribuant ainsi à la formation de citoyennes et de citoyens responsables, actifs et engagés dans la société haïtienne.

- **Objectifs spécifiques de la formation**

- Sensibiliser les enseignantes et enseignants à l'importance de l'éducation à la citoyenneté dans le cadre de la réforme curriculaire.
- Fournir des outils pédagogiques pratiques pour enseigner les valeurs de la citoyenneté, des droits humains et de la démocratie.
- Renforcer les compétences des enseignantes et enseignants en matière de gestion de la diversité et promotion de l'inclusion dans la classe.
- Faciliter l'apprentissage des élèves concernant leur rôle dans la société, le respect des règles et des lois, ainsi que l'importance de la participation civique.
- Maîtriser les concepts de citoyenneté : Encourager les élèves à s'impliquer activement dans la vie de leur communauté et leur société ; favoriser la tolérance et le respect ; encourager une approche participative dans la transmission des valeurs citoyennes, afin d'aider les élèves à devenir des acteurs de changement.
- Sensibiliser les acteurs communautaires ainsi que les jeunes scolarisés à faire des choix responsables et se prémunir contre les fausses informations.

À l'issue de ce module, les enseignantes et enseignants ainsi que les animatrices et animateurs seront capables de :

- Appliquer des stratégies pédagogiques axées sur l'éducation à la citoyenneté dans leurs classes.
- Promouvoir les valeurs de la démocratie, des droits humains et de la responsabilité civique à travers des activités interactives et engageantes.
- Intégrer des projets communautaires ou des initiatives de participation citoyenne dans le cadre scolaire.

- Mieux comprendre leur rôle dans la formation des citoyennes et citoyens critiques et responsables.
- Évaluer les progrès des élèves dans l'acquisition des compétences citoyennes.

I- LA NATION HAÏTIENNE ET L'IDENTITÉ HAÏTIENNE.

Compétences :

- 1- Se situer en tant que citoyenne et citoyen d'une société démocratique et respectueuse des valeurs universelles.
- 2- Penser et agir au quotidien en citoyenne et citoyen responsables
- 3- S'impliquer en citoyenne et citoyen actifs et coopérer au vivre ensemble

Éléments de contenu 1.1 : Les fondements et l'identité de la nation haïtienne :
Valeurs, symboles, patrimoine historique et culturel, textes de référence, histoire, territoire, mémoire et patrimoine partagés, désir de vivre ensemble.

Savoirs / Attitudes /Savoir-faire :

Reconnaître les fondements et l'identité de la nation haïtienne (l'unité, la cohésion sociale et le vivre ensemble, symboles de la nation et de l'État haïtiens) et plus spécifiquement ceux de la nation haïtienne (une histoire, une mémoire et un patrimoine partagés, le désir de vivre ensemble).

Activité 1.1.1.- Définition des notions : identité, nation et identité nationale.

Objectif de l'activité.- Définir les notions : identité, nation et identité nationale.

Consigne.- Le formateur demande aux participants de réfléchir individuellement pour définir les notions : identité, nation et identité nationale. Dans un deuxième temps, il les met en binôme pour échanger sur les définitions proposées, puis facilite la mise en commun de l'activité et, pour finir, fait la synthèse avec les participants en se référant au document de support.

Durée : 20 minutes

Technique d'animation : Remue - méninge/travail en binôme

Ressources à utiliser : Cahier du participant, document de support, crayon

Tâche de l'animateur : L'animateur encourage les participants à définir les notions. Il leur demande de se mettre en binôme pour échanger entre eux et aboutir à des définitions consensuelles ; puis il assure la mise en commun et la synthèse de l'activité.

Synthèse de l'activité :

Le formateur fait la synthèse de l'activité en se référant au document de support. Par exemple il peut rappeler que :

- *L'identité est définie comme l'ensemble des éléments dont le droit tient compte pour individualiser les personnes dans la société et la vie juridique. Ses principales composantes sont le nom, le ou les prénoms, le sexe, la filiation, la nationalité, le domicile qui concourent à l'identification, et à l'état des personnes dont la preuve est traditionnellement rapportée par les registres de l'état civil.*
- *Une nation est un groupe de personnes qui partagent des caractéristiques communes telles que la langue, la culture, l'histoire et souvent la religion, et qui vivent généralement sur un même territoire.*
- *L'identité nationale désigne l'ensemble des caractéristiques, des valeurs, des symboles et des croyances qui unissent un peuple ou une nation. Elle repose sur un sentiment de partage d'une histoire, d'une culture, d'une langue, d'une religion, voire de valeurs politiques et sociales communes.*

Activité 1.1.2 : Atelier autour des fondements et l'identité de la nation haïtienne.

Objectifs :

- 1- Expliquer les éléments constituant les fondements de la nation haïtienne.
- 2- Identifier les symboles de l'identité haïtienne.

Durée : 45 minutes

Technique d'animation : Travail de groupe

Ressources à utiliser : Cahier du participant, document de support, crayon

Tâche de l'animateur : L'animateur encourage les participants à se mettre en groupe de 5 à 7 personnes pour réfléchir et répondre à la question : **Quels sont les éléments constituant les fondements et l'identité de la nation haïtienne ?** Après il demande aux groupes de présenter leur travail, puis fait la synthèse avec eux.

Synthèse de l'activité :

Le formateur fait la synthèse de l'activité en se référant au document de support. Il rappelle, entre autres, que les fondements de la nation haïtienne reposent sur plusieurs éléments historiques, culturels, politiques et philosophiques. En voici quelques-uns des principaux piliers :

- *La Révolution haïtienne et l'Indépendance de 1804,*
- *Le Vodou et l'identité culturelle haïtienne,*
- *La Constitution de 1805 et l'organisation politique,*
- *Des valeurs dans le fondement de la nation haïtienne comme liberté, égalité et fraternité,*
- *Des symboles tels que le drapeau haïtien, l'emblème nationale (les armes de la république), la devise nationale, l'hymne nationale, etc.*
- *Le patrimoine historique et culturel du pays comme les sites historiques, les croyances, la danse et la musique, etc.*

Activité 1.1.3.- Définition des notions : Médias et information; puis Échange en petit groupe sur l'importance du média dans la culture haïtienne

Objectif de l'activité : Identifier l'importance des médias et des informations dans le contexte culturel haïtien

Consigne : Dans un premier temps, le formateur invite les participants à réfléchir individuellement sur les notions “média et information” et de mettre par écrit les résultats de leur réflexion. Ensuite, il présente aux participants la définition dans le document de support pour comparaison et correction.

Dans un deuxième temps, le formateur demande aux participants de se mettre en petit groupe, afin d'échanger sur l'importance des médias dans toute société et plus particulièrement, dans la société haïtienne. Chaque groupe choisira un rapporteur pour présenter le travail produit. Le formateur fait la synthèse avec les participants en se référant au document de support.

Durée : 35 minutes

Technique d'animation : Remue méninge/travail en petits groupes

Ressources à utiliser : Cahier du participant, document de support, crayon

Tâche de l'animateur : L'animateur encourage les participants à définir les notions. Il leur demande de se mettre en binôme pour échanger entre eux et aboutir à des définitions consensuelles ; puis il assure la mise en commun et la synthèse de l'activité.

Synthèse de l'activité :

- Les médias sont les moyens d'expression et de communication qui informent et forment l'opinion publique. Citons-les : presse écrite, radios, télévision, internet...
- Une information est un renseignement ou un événement qu'on porte à la connaissance du public. Par extension, c'est aussi l'action d'informer le public.

- *Être bien informé est un droit et un devoir. Tous les médias sont appelés à offrir aux citoyens la possibilité d'assumer leur identité et d'apprécier les valeurs de la culture haïtienne.*

Éléments de contenu 1.2 : L'Identité des autres nations caribéennes : valeurs, symboles, patrimoine historique et culturel, textes de référence.

Savoirs / Attitudes /Savoir-faire : Reconnaître l'identité des autres nations caribéennes.

Activité 1.2.1 : Reconnaissance des éléments identitaires de quelques nations caribéennes.

Objectif de l'activité : Distinguer les éléments d'identité des pays de la Caraïbe.

Consigne : Le formateur demande aux participants de conserver les mêmes groupes pour déterminer à l'aide de recherches qu'ils effectueront sur internet ou dans des manuels quelques éléments d'identité d'un pays de la Caraïbe.

- ❖ **Durée :** 40 minutes
- ❖ **Technique d'animation :** Travail de groupe, plénière
- ❖ **Ressources à utiliser :** Document de support, guide du formateur, feuille blanche, crayon, internet, téléphone ou ordinateur ou tablette.
- ❖ **Tâche de l'animateur :** Il donne la consigne aux participants et attribue un pays à chaque groupe (Haïti, République Dominicaine, Cuba, Jamaïque, Trinidad et Tobago, Barbade, Porto Rico). Il réalise la plénière en demandant à chaque groupe de présenter son travail. Il facilite des échanges constructifs entre eux.

Synthèse de l'activité : Le formateur fait la synthèse de l'activité en se référant au tableau ci-dessous présentant l'identité des nations caribéennes en tenant compte de leurs valeurs, symboles, patrimoine historique, patrimoine culturel et textes de référence.

Pays	Valeurs	Symboles	Patrimoine historique	Patrimoine culturel	Texte de référence
Haïti	Liberté, Égalité, Fraternité, Résilience, Solidarité etc.	Drapeau, emblème nationale, gourdes, Toussaint, Dessalines, Pétion, Christophe, Nemours J.B, Franckétienne	Révolution haïtienne (1791-1804), Bataille de Verrières, Bois Caïman	Vodou, Compas, Soupe Joumou, Rara, Carnaval	Constitution 1805, Acte de l'indépendance 1804,

République Dominicaine	Souveraineté, Nationalisme, Unité, etc.	Drapeau, emblème nationale, Duarte, Sanchez, Mella	Indépendance 1844, Guerre de restauration 1863	Merengue, Bachata, Carnaval	Constitution 1844
Cuba	Révolution socialiste, Égalité	Drapeau, José Martí, Che Guevara, Fidel Castro, Moncada, Sierra Maestra	Révolution Guerre de l'indépendance 1895, Cubaine 1959,	Salsa, Santería, Cinéma cubain	Constitution 1976, Manifeste de Monte Cristi 1895
Jamaïque	Liberté, Résistance, identité africaine	Drapeau, Bob Marley, etc.	Rebellions des marrons, indépendance 1962	Reggae, Rastafarisme, Cuisine jerk	Constitution 1962, Acte d'abolition de l'esclavage 1834
Trinidad & Tobago	Diversité, multiculturalisme, unité	Stee Ipan, Carnaval	Indépendance 1962, Influence coloniale	Calypso, Soca, Hosay (festival musulman)	Constitution 1976, loi sur l'indépendance (1962)
Barbade	Identité nationale, démocratie,	National Heroes Square	Indépendance 1966, influence britannique	Tuk Band, Crop Over Festival	Constitution de 1966
Porto Rico	Nationalisme, autonomie culturelle	Drapeau, El Coqui (grenouille) Forts Espagnols	Conquête espagnol 1493, Guerre hispano-américaine 1898	Bomba y plena, Salsa,	Loi Foraker (1900) Constitution 1952

Éléments de contenu 1.3 : « La citoyenneté du monde : respect et engagement pour les valeurs universelles. »

Savoirs / Attitudes /Savoir-faire : Promouvoir le respect et l'engagement pour les valeurs universelles.

Activité 1.3.1 : Remue méninge pour comprendre la notion de valeur universelle

Objectif de l'Activité : Énumérer quelques valeurs universelles

Consigne : Le formateur s'adresse aux participants en disant : « on sait que les valeurs sont des principes ou des normes qui guident les comportements, les décisions et les actions d'une personne ou d'un groupe ». Alors quelles sont, selon vous, les valeurs universelles ?

- ❖ **Durée :** 20 minutes
- ❖ **Technique d'animation :** Remue méninge, plénière
- ❖ **Ressources à utiliser :** Document de support, guide du formateur, feuille blanche, crayon
- ❖ **Tâche de l'animateur :** Il donne la consigne aux participants et leur demande de citer quelques valeurs universelles. Il écrit au tableau les bonnes réponses et rectifie les mauvaises réponses des participants.

❖ **Synthèse de l'activité :**

Le formateur construit une synthèse à partir des réponses correctes fournies par les participants. Il peut, entre autres, mettre l'accent sur la paix, la tolérance, le respect, la solidarité, l'équité, l'honnêteté, l'engagement, la défense des droits humains et des principes de justice, etc. comme valeurs universelles.

Activité 1.3.2 : Atelier pour déterminer les actions à poser en vue de la promotion du respect et de l'engagement envers des valeurs universelles en Haïti.

Objectif : Déterminer les actions à entreprendre par les citoyens pour promouvoir le respect et l'engagement des valeurs universelles en Haïti.

Consigne : le formateur demande aux participants de se mettre en groupe pour indiquer les actions à entreprendre pour promouvoir le respect et l'engagement des valeurs universelles en Haïti dans chacun des domaines ci-dessous. Chaque groupe travaille sur un domaine.

- a) Comment peut-on promouvoir les valeurs universelles en Haïti par l'éducation ?
- b) Comment peut-on promouvoir les valeurs universelles en Haïti par la culture ?
- c) Comment peut-on promouvoir les valeurs universelles en Haïti par la bonne gouvernance ?
- d) Comment peut-on promouvoir les valeurs universelles en Haïti par la participation citoyenne ?

- ❖ **Durée :** 45 minutes
- ❖ **Technique d'animation :** Travail de groupe, plénière
- ❖ **Ressources à utiliser :** Document de support, guide du formateur, feuille blanche, crayon

Tâche de l'animateur : Il donne la consigne aux groupes et leur demande de réfléchir pour répondre à la question qui leur est attribuée. Ensuite il conduit la mise en commun en facilitant les échanges entre les groupes. Puis il leur demande de lire les extraits de texte traitant de la promotion du respect et de l'engagement aux valeurs universelles en Haïti dans le document de support.

Synthèse :

Le formateur fait la synthèse de l'activité avec les participants. Il rappelle que la promotion, le respect et l'engagement aux valeurs universelles en Haïti nécessitent une approche globale impliquant l'éducation, la culture, la gouvernance et la participation citoyenne. Cela peut passer par des actions comme :

- *Organiser et participer à des débats et conférences pour sensibiliser les jeunes à la tolérance, au respect et à la solidarité,*
- *Participer aux initiatives comme les clubs et les groupes de réflexion œuvrant pour la paix dans les écoles, les communautés et les universités,*
- *Promouvoir l'art et la littérature engagés qui véhiculent des messages de respect, de dignité et d'égalité,*
- *Encourager et participer à des actions de bénévolat et des projets communautaires axés sur la justice sociale et l'entraide,*
- *Sensibiliser via les radios, télévisions et réseaux sociaux sur les valeurs universelles et leur importance dans le développement du pays,*
- *Etc.*

Éléments de contenu 1. 4 : La responsabilité citoyenne dans la sauvegarde du patrimoine historique et culturel du pays.

Savoirs / Attitudes /Savoir-faire : Déterminer la responsabilité des citoyens dans la sauvegarde du patrimoine historique et culturel du pays.

Activité 1.4.1 : Jeu de rôle sur la responsabilité citoyenne dans la sauvegarde du patrimoine historique et culturel du pays.

Objectifs Spécifiques :

À la fin du jeu de rôle, les participants seront capables de :

- 1- Identifier les menaces qui pèsent sur le patrimoine historique et culturel d'Haïti.
- 2- Reconnaître la responsabilité individuelle et collective des citoyennes et citoyens dans la sauvegarde de ce patrimoine.
- 3- Élaborer des stratégies d'éducation citoyenne pour sensibiliser les élèves et les jeunes à la protection des biens culturels et historiques.

Durée : 1 heure

Matériel : Images ou photos de monuments historiques haïtiens (Citadelle Laferrière, Palais Sans-Souci, Site de Vertières, Marché en Fer, etc.).

Cartes d'identité fictives pour les rôles.

Consigne et Démarche d'animation : Le formateur dit aux participants qu'ils vont réaliser un jeu de rôle relatif à la responsabilité citoyenne dans la sauvegarde du patrimoine haïtien. Il donne les consignes au fur et à mesure :

Déroulement :

1. Le formateur introduit la situation (5 minutes)

Le formateur présente brièvement ce qu'est le patrimoine historique et culturel, l'importance de sa protection, les risques liés à sa dégradation (abandons, pillages, incendies, urbanisation incontrôlée).

2. Il fait la répartition des rôles (3 minutes)

Chaque participant tire au sort un rôle. Quelques exemples :

- a) **Citoyen engagé** : veut protéger le site historique .
- b) **Marchand informel** : installe ses étals au pied d'un monument, mais gagne sa vie ainsi.
- c) **Responsable municipal** : cherche l'équilibre entre développement urbain et conservation.
- d) **Touriste étranger** : souhaite visiter des sites mais se plaint du mauvais état.
- e) **Jeune étudiant** : ignore l'histoire du patrimoine et n'y voit pas d'intérêt.
- f) **Artisan local** : fabrique des objets traditionnels menacés de disparition.
- g) **Journaliste** : veut dénoncer les actes de vandalisme sur les monuments.
- h) **Propriétaire privé** : possède une vieille maison coloniale et souhaite la démolir pour construire un immeuble.

3. Il propose la mise en situation (22 minutes)

Scénario : Un projet de rénovation urbaine menace de démolir une maison coloniale et d'installer des commerces autour de ce monument historique.

Chaque participant défend son point de vue selon son rôle. Un débat est organisé autour de la question : Comment concilier développement et protection du patrimoine en tant que citoyens responsables ?

4. Il assure la discussion et l'analyse du jeu (20 minutes)

Que retenez-vous de cet échange ?

Quels comportements citoyens ont été favorables ou nuisibles à la sauvegarde du patrimoine ?

Quelles solutions pour sensibiliser les élèves sur cette thématique ?

5. Il fait la synthèse et suscite l'engagement des participants (5 minutes)

Récapitulation sur la responsabilité citoyenne dans la protection du patrimoine.

Chaque participant propose une activité pédagogique qu'il pourrait organiser en classe (visite de site, atelier sur les traditions, causerie avec un ancien, etc.).

6- Il évalue le jeu de rôle (5 minutes)

Participation active au jeu de rôle.

Capacité à argumenter et écouter les autres.

Pertinence des propositions pédagogiques émises.

Résultats Attendus :

Prise de conscience accrue de l'importance du patrimoine haïtien.

Engagement des enseignants à intégrer la protection du patrimoine dans leur enseignement.

Synthèse de l'activité

Ce jeu de rôle permet aux enseignants de comprendre que la sauvegarde du patrimoine est une responsabilité partagée. En tant qu'éducateurs, ils ont le pouvoir de former une jeunesse consciente de la richesse de son histoire et de sa culture.

Activité 1.4.2 : Lecture commentée sur la responsabilité citoyenne dans la sauvegarde du patrimoine historique et culturel du pays.

- ❖ **Consigne** : Le formateur demande aux participants de lire et de commenter successivement le texte du document de support titré « la responsabilité citoyenne dans la sauvegarde du patrimoine historique et culturel du pays ».
- ❖ **Durée : 30 minutes**
- ❖ **Technique d'animation** : Lecture commentée
- ❖ **Ressources à utiliser** : Cahier du participant, document de support
- ❖ **Tâche de l'animateur** : Le formateur gère les prises de parole, choisit des participants pour commenter les lectures faites, facilite des échanges constructifs entre les participants.

- ❖ **Synthèse de l'activité** : Le formateur fait la synthèse de l'activité avec les participants en mettant l'accent sur les attitudes et les comportements à adopter par les citoyens en vue de garantir la sauvegarde du patrimoine historique et culturel du pays. Pour ce faire, le formateur se réfère au document de support titré « la responsabilité citoyenne dans la sauvegarde du patrimoine historique et culturel du pays ».

En résumé, chaque citoyen a un rôle à jouer dans la préservation du patrimoine historique et culturel, que ce soit par l'éducation, l'action ou la promotion. L'engagement collectif est essentiel pour transmettre aux générations futures la richesse de l'héritage national.

Activité 1.4.3 : Brainstorming sur la responsabilité citoyenne des médias dans la sauvegarde des patrimoines historiques et culturels

Objectif de l'activité : Dégager l'importance de la responsabilité citoyenne des médias dans la sauvegarde des patrimoines historiques et culturels

Consigne : Le formateur demande aux participants d'énumérer l'ensemble des patrimoines historique et/ou culturels de leurs communes ou département. Ensuite, il forme des groupes hétérogènes (de 3, 4,... membres), puis les invite à réagir sur la question suivante :

« En vous référant à un patrimoine historique et/ou culturel de votre commune ou département, comment d'après vous les médias pourraient-ils jouer un rôle clé dans la sauvegarde de ce patrimoine ? »

Le formateur convie chaque groupe à choisir un rapporteur pour présenter le travail du groupe.

Le formateur fait la synthèse sur la responsabilité citoyenne des médias dans la sauvegarde du patrimoine historique et culturel avec les participants en se référant au document de support.

Durée : 20 minutes

Technique d'animation : Brainstorming / travail en petits groupes / Exposé

Ressources à utiliser : Cahier du participant, document de support, crayon, tableau ou flip chart, craies ou marqueurs etc.

Tâche de l'animateur : L'animateur donne les consignes, forme les groupes hétérogènes, produit la synthèse de l'activité.

Synthèse de l'activité :

Notre pays dispose d'un riche patrimoine culturel et historique. Par l'intermédiaire du Ministère de la Culture et de la Communication (MCC), les médias doivent encourager les citoyens à valoriser et à protéger tout ce dont nous disposons comme patrimoine culturel et historique.

II- La Citoyenne, le Citoyen, la Citoyenneté et l'État, des Droits et des Devoirs

Éléments de contenu 2.1 : Définition et compréhension des concepts de citoyen, de citoyenneté et de nationalité au niveau national et mondial.

Savoirs / Attitudes /Savoir-faire : Définir les notions de citoyen, de citoyenneté et de nationalité.

Activité 2.1.1 : Définition des notions de citoyen, de citoyenneté et de nationalité.

Remue - méninge sur la définition des notions de citoyen, de citoyenneté et de nationalité.

- ❖ **Consigne** : Le formateur conduit une remue mènege sur les notions de citoyen et de nationalité. Il pose la question suivante : Comment pouvez-vous définir ces notions : citoyen, citoyenneté et nationalité ?
- ❖ **Durée** : 30 minutes
- ❖ **Technique d'animation** : Remue mènege suivie d'échanges
- ❖ **Ressources à utiliser** : Cahier du participant, document de support, crayon
- ❖ **Tâche de l'animateur** : Le formateur donne la consigne à la salle. Il demande aux participants de réfléchir individuellement pour écrire leurs définitions dans le cahier du participant. Après, il prendra successivement quelques participants pour lire leurs définitions. Il facilite les échanges entre les participants et fait la synthèse avec eux.
- ❖ **Synthèse de l'activité** :

-Le terme citoyen désigne une personne qui fait partie d'une communauté ou d'un État, et qui bénéficie des droits et est soumise à l'accomplissement des devoirs.

-La nationalité désigne l'appartenance juridique et politique d'une personne à un État ou une nation. Elle peut être obtenue par filiation (droit du sang), par lieu de naissance (droit du sol) ou par naturalisation. Ses principales caractéristiques sont :

- a) Elle est souvent liée à un lien culturel, historique ou ethnique.
- b) Elle confère généralement un statut juridique international, permettant par exemple de posséder un passeport national ou de bénéficier de la protection diplomatique de son pays à l'étranger.

-La citoyenneté est le statut juridique et politique qui donne à une personne le droit de participer activement à la vie politique et sociale d'un État.

Critères : Elle est souvent liée à la nationalité, mais pas toujours. Un individu peut être national sans être citoyen.

Caractéristiques :

- a) La citoyenneté implique des droits politiques comme voter, être élu, ou participer à des décisions publiques.
- b) Elle inclut également des responsabilités, comme respecter les lois ou payer les impôts.

Dans certains cas, un individu peut jouir de droits de citoyenneté dans un pays sans en être national (par exemple, dans l'Union européenne les citoyens peuvent voter aux élections locales dans un autre pays membre).

Eléments de contenu 2.2 : Nationalité et citoyenneté haïtiennes

Savoirs / Attitudes /Savoir-faire : Déterminer les conditions d'acquisition et d'obtention de la nationalité et de la citoyenneté haïtiennes.

Activité 2.2.1: Étude de cas sur les conditions d'acquisition et d'obtention de la nationalité et de la citoyenneté haïtiennes.

Consigne : Le formateur invite les participants à se mettre en binôme pour traiter les différents cas évoqués dans le tableau. Après, il demande à quelques binômes de présenter leurs réponses, facilite des échanges entre eux et fait la synthèse pour finir.

- ❖ **Durée** : 30 minutes
- ❖ **Technique d'animation** : Travail en binôme / plénière
- ❖ **Ressources à utiliser** : Cahier du participant, document de support, crayon
- ❖ **Tâche de l'animateur** : Le formateur donne la consigne à la salle. Il demande aux participants de réfléchir en binôme sur les cas proposés. Après, il demande à quelques binômes de présenter leur travail. Il facilite les échanges entre les participants et fait la synthèse avec eux.

Synthèse des cas

No	Cas	Est-il /elle haïtien/enne? Oui ou non	Si oui, est-il/elle haïtien/enne d'origine ?	Sinon, comment obtenir la nationalité haïtienne
1	Job est né en Haïti d'un père français et d'une mère canadienne.	Non	Non	Par la naturalisation
2	Andrée est née aux États Unis de parents haïtiens.	Oui	Oui	
3	Jacky est un Belge qui vit en Haïti depuis 15 ans.	Non	Non	Naturalisation
4	Louise naît au Canada de parents haïtiens qui sont eux-mêmes nés de parents haïtiens.	Oui	Oui	
5	Lucien est né en Haïti de parents haïtiens. Il s'est naturalisé canadien.	Non	Oui	

Eléments de contenu 2.3 : Les droits et les devoirs fondamentaux de la citoyenne et du citoyen définis dans la constitution haïtienne et dans la déclaration universelle des droits de l'Homme.

Savoirs / Attitudes /Savoir-faire : Reconnaître les principaux droits et devoirs fondamentaux prévus dans la constitution haïtienne et dans la Déclaration universelle des droits de l'homme et d'autres accords internationaux.

Activité 2.3.1 : Étude de cas sur les droits et les devoirs

- ❖ **Consigne :** Le formateur invite les participants à se mettre en groupe de 4 à 6 pour traiter l'un des cas proposés.
- ❖ **Durée :** 45 minutes
- ❖ **Technique d'animation :** Travail de groupe / plénière
- ❖ **Ressources à utiliser :** Cahier du participant, document de support, crayon
- ❖ **Tâche de l'animateur :** Le formateur donne la consigne à la salle. Il demande aux participants de réfléchir en groupe pour traiter l'un des cas proposés. Après, il demande à un représentant de chaque groupe de présenter son travail. Il facilite les échanges entre les participants et fait la synthèse avec eux.

Cas 1 : Dans une communauté rurale haïtienne, beaucoup d'enfants passent la majorité de leur temps avec leurs parents dans les champs, même aux heures de classe. Quand une personne de cette communauté est tombée malade, on doit assurer son transport par « brancard » dans un petit centre de santé à très faible capacité située à 60 km. Les enfants ne bénéficient pas d'acte de naissance, et les habitants doivent faire un long trajet pour obtenir une pièce d'identité. Les habitants de cette communauté habitent des maisonnettes recouvertes de chaume qui ne peuvent résister à la moindre intempérie.

Après lecture de ce cas, dites les principaux droits des habitants de cette communauté qui ne sont pas respectés. Quels sont les devoirs non assumés par les instances concernées?

Cas 2 : Dans un bidonville où vivent certaines familles privées de moyens de subsistance, la vie repose sous l'autorité des gangs armés. Dans cet endroit, certains enfants et adolescents en bas âge sont manipulés et influencés par ces hommes armés qui leur offrent argent, protection et d'autres avantages encore. Ces adolescents qui ne peuvent pas manger à leur faim sont contraints d'accepter leurs propositions indécentes malgré le mécontentement des parents qui ne peuvent rien dire, rien faire pour ne pas être victimes de la brutalité des gangs.

Après lecture de ce cas, relevez les principaux droits des adultes et enfants de cette communauté qui ne sont pas respectés. Quels sont les devoirs non assumés par les instances concernées ?

Synthèse du cas 1 :

Droits non respectés	Devoirs non assumés
Droit des enfants à l'éducation	Devoir des parents d'envoyer leurs enfants à l'école
Droit des habitants à la santé	Devoir de l'État de garantir la santé des habitants
Droit des enfants à une identité (nom)	Devoir de l'État de garantir une identité (nom) aux enfants
Droits des habitants de bénéficier des services publics (pièces d'identité, etc)	Devoir de l'État de garantir des services publics aux habitants
Droit des habitants à un logement décent	Devoir de l'État de garantir un logement décent aux habitants

Synthèse du cas 2 :

Droits non respectés	Devoirs non assumés
Droit des familles au travail	Devoir de l'État de garantir un emploi aux familles
Droit des enfants à la sécurité et à la protection	Devoir de l'État de protéger et de sécuriser les enfants
Droit des enfants à la nourriture	Devoir de l'État de garantir la nourriture aux enfants
Droit des parents à la sécurité et à la vie	Devoir de l'État de garantir la sécurité et la vie des habitants.

Éléments de contenu 2.4 : L'éthique citoyenne.

Savoirs / Attitudes /Savoir-faire : Comprendre les principes fondamentaux de l'éthique citoyenne.

Activités 2.4.1 : Construisons ensemble une communauté éthique

❖ Objectifs de l'activité :

- Comprendre les principes fondamentaux de l'éthique citoyenne : responsabilité, respect, justice, solidarité, tolérance.
- Développer chez les enseignants des réflexes éthiques dans l'accompagnement des élèves et dans la gestion des situations scolaires et communautaires.
- Encourager la coopération, la communication et le respect mutuel dans la gestion des différends au sein de la communauté scolaire.

❖ Durée : 1h 30 minutes

❖ Technique d'animation : Jeu de rôle

❖ Ressources à utiliser : Feuilles et stylos, Tableau ou flip chart, Fiches de rôle (voir plus bas), Cahier du participant, document de support, crayon.

- ❖ **Tâche de l'animateur :** Le formateur attribue des rôles à certains participants et invite les autres à se constituer en une salle de réunion de parents.

1. Introduction (5 min)

Le formateur présente brièvement la notion d'éthique citoyenne comme étant l'ensemble de valeurs et de comportements responsables visant à favoriser le vivre-ensemble, le respect des droits d'autrui, la solidarité et l'honnêteté dans la vie en société.

Il explique le sens des principes fondamentaux de l'éthique citoyenne :

- **Responsabilité** : Assumer ses actes et leurs conséquences.
- **Respect** : Reconnaître la dignité de chaque personne.
- **Justice** : Garantir l'égalité des droits et le respect des règles.
- **Solidarité** : Agir pour le bien commun, aider les plus vulnérables.
- **Tolérance** : Accepter les différences et dialoguer en cas de désaccord.

2. Mise en situation et Jeu de rôle (30 min)

Contexte :

Une école publique située dans un quartier où coexistent des familles de différentes origines culturelles et sociales organise une réunion de parents au cours de laquelle une tension est apparue entre un enseignant et certains parents qui reprochent à celui-ci d'un comportement discriminatoire et injuste. Ces parents accusent l'enseignant d'être injuste envers leurs enfants dans l'évaluation et l'appréciation de leurs travaux scolaires. Pourtant, d'autres parents estiment que ces plaintes sont exagérées et que l'enseignant en question se montre toujours responsable. L'équipe éducative est confrontée à un dilemme : **comment gérer la situation sans faire monter les tensions tout en respectant l'éthique citoyenne ?**

Rôles attribués :

- **Directeur(trice) d'école** : Préside la réunion, il (elle) est le Garant des règles et de l'équité.
- **Enseignant(e) accusé(e)** : Désire calmer la situation mais est confronté(e) aux pressions des parents.
- **Parent d'élève mécontent** : Convaincu que son enfant est victime de discrimination et d'injustice.
- **Parent d'élève satisfait** : Pense que les plaintes sont exagérées et que l'enseignant se montre toujours juste et responsable.

Instructions pour le jeu de rôle :

- Chaque participant choisit ou reçoit un rôle.
- Le formateur lit la situation de départ et précise les enjeux.

- Au cours d'une simulation de réunion de parents, les participants jouent leur rôle pendant 25 à 30 minutes. Ils doivent chercher une solution en respectant les principes d'éthique citoyenne : responsabilité, respect, justice, solidarité et tolérance

3. Débriefing et analyse collective (30 min)

Chaque acteur puis les participants expriment leur ressenti sur la situation vécue.

Le formateur guide une discussion sur :

- Les principes d'éthique qui ont été appliqués ou négligés.
- Les difficultés rencontrées pour concilier les intérêts individuels et le bien commun.
- L'importance de l'exemplarité dans la promotion de l'éthique citoyenne.
- Comment impliquer les élèves dans l'apprentissage de l'éthique citoyenne au quotidien ?

D'autres éléments de réflexion pouvant-être exploités durant le débriefing :

- L'équité est-elle toujours perçue de la même manière par tous ?
- Comment concilier fermeté et compréhension dans la gestion des conflits ?
- Pourquoi la transparence et la communication sont-elles essentielles en éducation citoyenne ?
- Comment impliquer les élèves dans l'apprentissage de l'éthique citoyenne au quotidien ?

Synthèse finale :

Rappelons que l'enseignant est un modèle pour les élèves, pour la communauté et pour la société. L'éthique citoyenne s'apprend d'abord par l'exemple, dans la manière de gérer la classe, l'école, les conflits et la diversité. Soulignons que les valeurs d'éthique citoyenne contribuent à la formation d'individus respectueux, solidaires et responsables.

*En résumé, le formateur rappelle aux participants que :
L'éthique citoyenne repose sur le respect des autres, la justice, la solidarité, la responsabilité, la protection de l'environnement, la tolérance et la participation active à la vie collective. Elle est essentielle pour construire une société harmonieuse et démocratique.*

Éléments de contenu 2.5 : Les droits et devoirs de l'État, les droits et devoirs de la citoyenne et du citoyen.

Savoirs / Attitudes /Savoir-faire : Distinguer les droits et les devoirs de l'État et ceux de la citoyenne et du citoyen dans un État démocratique.

Activité 2.5.1 : Étude de cas sur les droits et devoirs de l'État et du citoyen.

Consigne : Le formateur invite les participants à se mettre en groupe pour traiter le cas ci-dessous. Après, il demande à un représentant de chaque groupe de présenter ses réponses, facilite des échanges entre eux et fait la synthèse pour finir.

- ❖ **Durée :** 45 minutes
- ❖ **Technique d'animation :** Travail en groupe / plénière
- ❖ **Ressources à utiliser :** Cahier du participant, document de support, crayon
- ❖ **Tâche de l'animateur :** Le formateur donne la consigne à la salle. Il demande aux participants de réfléchir en groupe pour apprécier le cas proposé. Après, il demande à chaque groupe de présenter son travail. Il facilite les échanges entre les participants et fait la synthèse avec eux.

Sur un groupe WhatsApp réunissant des habitants d'une communauté, on lit :

André : A peryòd pèman enpo ak taks la ap rive sou nou wi, l ap koumanse premye oktòb la.

Pierre : O O, kisa leta janm fè pou mwen pou m ta peye l taks la, leta t ap ri m !

André : Se lalwa ki mande sa wi mezanmi.

Jacob : Sa k lalwa a ? Nan tout peyi leta mete lopital, lekòl, li bay sekirite, li kreye opòtinite travay ak anpil lòt bagay ankò pou popilasyon l. Isit se ou menm ki pou degaje w pou tèt ou. Anplis Leta ap tann lajan nan men nou ! Yo mèt tann !

Marise : Franchman pito peyi a te toujou rete sou kont blan.

Pierre : Mwen menm, m pa gen okenn taks m ap peye, paske moun ki nan Leta peyi Dayiti se pòch yo y ap ranpli.

André : Bon, mezanmi leta pa machann, li pa gen biznis, ak kisa l ap fè tout sa n mande l fè yo si n pa peye taks ? Se ak lajan taks ak enpo nou peye yo leta ap kapab garanti dwa fondamantal chak moun tankou : konstwi lopital, mete lekòl, sekirite, konstwi wout, peye anplwaye, elatriye.

En Atelier :

Remplissez le tableau ci-dessous avec les différents droits et devoirs des citoyennes, des citoyens et de l'État évoqués dans les messages du groupe WhatsApp ci-dessus.

		Des citoyens	De l'État
1	Les Droits	Droit à l'Éducation, Droit à la santé, Droit à la sécurité, Droit au travail,	Droit d'établir des taxes et impôts
2	Les Devoirs	Payer des taxes et impôts,	Garantir les droits fondamentaux Garantir la souveraineté Appliquer et faire appliquer la loi Payer ses employés Construire des routes...

Synthèse : Faire la synthèse à partir des différentes réponses proposées par les participants puis faire lire les textes intitulés : « **Droits et devoirs de l'État dans un État démocratique** » et « **Droits et devoirs du citoyen dans un État démocratique** » dans le document de support.

En résumé :

Dans un État démocratique, les droits et les devoirs marchent de pair, il n'y a pas de droits sans devoir et vice- versa. La jouissance des droits des citoyennes et des citoyens relève des devoirs

de l'État qui doit les garantir. Il en est de même pour les citoyennes et les citoyens qui jouissent des privilèges à partir des dispositions et actions prises par l'État, mais qui sont aussi soumis à des devoirs vis-à-vis de l'État et de la société.

Activité 2.5.2 : Rôle des Médias dans la promotion des droits et des devoirs de la citoyenne et du citoyen

Objectif de l'activité : Faire ressortir le rôle des médias dans la promotion des droits et devoirs des citoyennes et des citoyens à travers quelques émissions radiophoniques, télévisées ou mises en ligne sur divers sujets.

Durée : 15 minutes

Technique d'animation : Brainstorming/ visualisation de vidéo/ Exposé

Ressources à utiliser : Cahier du participant, document de support, crayon, tableau, rétroprojecteur ou téléviseur, téléphone Android ou tablette, craies ou marqueurs etc.

Consigne : Le formateur invite les participants à dresser une liste d'émissions radiophoniques, télévisées ou mises en ligne sur divers sujets portant sur les droits et devoirs de la citoyenne et du citoyen.

Le formateur complète la liste.

Le formateur fait visionner/auditionner un court extrait d'une émission portant sur les droits et devoirs de la citoyenne et du citoyen pour dire en quoi l'extrait peut-il contribuer à la défense des droits et des devoirs de la citoyenne et du citoyen.

Le formateur fait la synthèse sur le rôle des médias dans la promotion des droits et devoirs du citoyen avec les participants en se référant au document de support.

Tâche de l'animateur : L'animateur donne les consignes, liste les émissions, organise la visualisation de la vidéo, produit la synthèse de l'activité.

Synthèse de l'activité :

Les **médias** doivent jouer un rôle essentiel dans la **promotion des droits et des devoirs de la citoyenne et du citoyen**. Ils doivent :

1. **Inform**er les citoyennes et les citoyens sur leurs droits, leurs libertés et leurs obligations civiques.
Sensibiliser à la participation citoyenne, à la justice sociale et au respect des lois.
Dénoncer les injustices, les abus de pouvoir et les atteintes aux droits humains.
Éduquer à la citoyenneté responsable à travers des émissions, débats et reportages.
Favoriser la transparence, la démocratie et la reddition des comptes des autorités.

En résumé : Les médias doivent être des instruments de **formation, d'information et de contrôle social** qui contribuent à construire une société plus juste, consciente et responsable.

Éléments de contenu 2.6 : La participation active de la citoyenne et du citoyen à la vie de la communauté et de la cité

Savoirs / Attitudes /Savoir-faire : Déterminer les diverses modalités de participation de la citoyenne et du citoyen à la vie de la communauté et de la cité.

Activité 2.6.1 : Jeu de classement des divers moyens de participation citoyenne à la vie de la communauté et de la cité.

- ❖ **Durée :** 45 minutes
- ❖ **Technique d'animation :** Travail individuel / plénière
- ❖ **Ressources à utiliser :** Cahier du participant, document de support, bandelettes de papier, crayon, 3 boîtes (format boîte de craie)

Consigne : Le formateur invite les participants à écrire de manière individuelle, sur 3 étiquettes différentes, comment une citoyenne / un citoyen peut-elle/il participer à la vie de la communauté et de la cité en donnant :

- a) Un mode de participation politique,
- b) Un mode de participation sociale ou communautaire,
- c) Un mode de participation économique.

Tâche de l'animateur : Le formateur donne la consigne à la salle. Il demande aux participants de travailler individuellement pour écrire sur 3 étiquettes différentes, 3 modes de participation citoyenne à la vie de la cité. Il leur demande de déposer chaque étiquette dans la boîte correspondante. Il tire de manière aléatoire, boîte par boîte, un échantillon d'étiquettes pour apprécier le travail des participants. Il vérifie :

- a) si les étiquettes indiquent effectivement une participation citoyenne,
- b) si elles sont dans la bonne boîte.

Il facilite les échanges entre les participants sur le travail qu'ils viennent de réaliser. Ensuite il leur demande de lire dans le document de support les textes traitant des modalités de participation citoyenne à la vie de la communauté et de la cité. Enfin, il fait la synthèse avec eux.

Synthèse de l'activité :

Le formateur fait la synthèse de l'activité avec les participants en se référant au document de support. Il souligne, entre autres, que la participation du citoyen à la vie de la communauté et de la cité peut prendre diverses formes : politique, sociale, économique et civique. Elle garantit l'expression des libertés individuelles et collectives, tout en assurant l'implication de chacun dans la construction d'une société solidaire, équitable et démocratique. Une participation active et responsable favorise la stabilité institutionnelle, le développement durable et le progrès social.

III- Savoir Être et Agir en Citoyenne et Citoyen d'un Etat Démocratique

Élément de contenu 3.1 : La démocratie comme construit impliquant la participation citoyenne

Activité 3.1.1 : Définition de la démocratie et Identification des formes de participation citoyenne à la démocratie.

- **Durée :** 45 minutes
- **Technique d'animation :** Travail individuel et Atelier
- **Ressources à utiliser :**
 - Tableau, craie ou marqueur.
 - Supports à écrire pour les participants (post-it, cahier, feuilles blanches) pour noter leurs idées,. et ruban adhésif.
- **Tâches de l'animateur :**
 - *L'animateur écrit ces questions au tableau : C'est quoi la démocratie ? Comment les citoyennes et les citoyens peuvent-elles/ils participer à la vie démocratique ?*
 - *Il explique aux participants que l'objectif est de réfléchir ensemble sur la démocratie et la participation citoyenne à la vie démocratique.*
 - *Il leur demande, de manière individuelle, de répondre aux questions posées dans leur cahier,*
 - *Puis, il leur demande de se mettre en groupe de 5 à 7, pour construire une réponse commune.*
 - *Il fait la mise en commun en demandant aux représentants des groupes d'exposer leurs réponses*
 - *Il facilite l'échange en invitant les participants à exprimer leurs idées, en mettant en place une atmosphère d'écoute active et de respect*
 - *Après la réalisation de la synthèse, l'animateur demande aux participants de lire le texte des éléments de contenu 3.1 intitulé : "La démocratie comme construit impliquant la participation citoyenne" en vue de la compléter.*

Synthèse de l'activité

La démocratie est un projet collectif en construction, dont la vitalité dépend du degré d'engagement des citoyens.

Elle est un système fondé sur le peuple. Elle ne peut fonctionner pleinement que si les citoyens participent activement à la prise de décision, au contrôle des dirigeants et à la vie publique.

Elle est un construit dynamique, nourri par l'implication continue de la population. La participation citoyenne se présente donc non comme un accessoire, mais comme la condition essentielle permettant de garantir un pouvoir véritablement issu du peuple et orienté vers le bien commun.

Activité 3.1.2. : Médias et Participation citoyenne

- **Durée** : 60 minutes
- **Technique d'animation** : Jeu de rôle
- **Ressources à utiliser** :
 - **Fiches-rôles**
 - **Tableau / feuilles**
 - **Chronomètre**

Jeu de rôle : “Médias et Participation citoyenne” (60 minutes)

Objectifs

- Déterminer l'influence des médias sur la participation citoyenne dans la prise des décisions communautaires.
- Exploiter cette dynamique dans les pratiques de classe.

Contexte

La mairie propose deux projets au choix pour la commune :

- 1) construire un hôpital communautaire sur un terrain public;
- 2) vendre ce terrain à une entreprise privée pour acheter des équipements de nettoyage.

Un débat public s'ouvre et les médias jouent un rôle central dans l'information, l'interprétation et la mobilisation des citoyens.

Acteurs et résumé de rôles

a) 2 Journalistes (1 pour chaque projet)

- Gèrent le débat
- Questionnent
- Orientent les discours à leur vision

b) 1 Autorité municipale

- Veut réaliser un des deux projets
- Argumente : utilité publique, faisabilité, budget, enjeux de chaque projet

c) 1 Promoteur privé (Acquéreur)

- Souhaite acheter le terrain
- Argumente : architecture, emploi, développement, investissements

d) 1 Citoyen pour la construction

- Veut conserver le terrain
- Argumente : intérêt public, santé, corruption, développement...

e) Citoyen pro-privatisation

- Favorable à la vente
- Argumente : argent pour la ville, insalubrités, santé, matériels d'équipement, opportunités touristiques, etc.

Total optimal : 6 participants actifs

Les autres participants sont des citoyens observateurs

Tâches de l'animateur :

- Il présente l'objectif et le contexte de l'activité.
- Il présente les acteurs et leurs rôles.
- Il choisit les acteurs parmi les participants pour présenter les arguments solides dans un sketch.
- Après le sketch, il fait, avec les participants, le débriefing de l'activité en posant les questions ci-dessous :

- 1- *Comment les médias ont-ils influencé le débat ?*
- 2- *Certaines interventions ont-elles manipulé l'opinion ?*
- 3- *Ce débat a-t-il changé votre avis initial en tant qu'auditeur ?*
- 4- *Comment, en tant qu'enseignant, utiliser cette activité en classe ?*

- Il fait la synthèse de l'activité avec les participants.

Synthèse de l'activité

Les médias peuvent favoriser la participation citoyenne lorsqu'ils informent de manière juste, ouverte et vérifiée.
Mais ils peuvent aussi orienter, manipuler ou désinformer si les citoyens ne sont pas formés à l'esprit critique.

Variante (locale)

Remplacer l'hôpital communautaire par :

- Construction d'un marché public
- Restauration d'une école
- Création d'un centre sportif

Élément de contenu 3. 2 : La démocratie comme construit impliquant le respect des principes.

Activité 3.2.1 : La démocratie comme construit normatif.

- **Durée :** 20 minutes
- **Technique d'animation :** Brainstorming libre
- **Ressources à utiliser :**
 - Tableau, craie ou marqueur.
 - Supports à écrire pour les participants / participantes (post-it, cahier, feuilles blanches) pour noter leurs idées. Et ruban adhésif.

Consigne :

L'animateur initie les échanges sur “la démocratie comme étant un construit normatif” en posant les questions suivantes :

- Est-ce que la démocratie est un mode de gouvernance naturel ?
- Sinon, qu'implique l'instauration d'un régime démocratique ?
- Pourquoi dit-on alors que la démocratie est un construit ?

Les participants font part de leurs points de vue. L'animateur recense toutes les réponses proposées, les réorganise afin de faire le point sur les questions en débat.

Tâches de l'animateur :

- *Lancer le sujet en expliquant que l'objectif est de réfléchir ensemble sur la démocratie comme construit normatif.*
- *Faciliter l'échange en invitant chaque participant à exprimer ses idées, en mettant en place une atmosphère d'écoute active et de respect.*
- *Structurer les idées : au fur et à mesure, l'animateur organise les propositions sur le tableau ou la carte mentale pour que les participants puissent voir les liens entre les idées.*
- *L'animateur demande aux participants de lire dans le document de support le texte intitulé “la démocratie comme construit normatif” .*

Synthèse de l'activité :

À la fin de l'activité, l'animateur résume les principales idées retenues afin d'aboutir à une trace écrite commune.

Dire que la démocratie est un « construit » signifie :

- qu'elle se construit progressivement dans l'histoire,
- qu'elle repose sur des choix collectifs,
- qu'elle est fondée sur des principes reconnus et acceptés par la société.

Activité 3.2.2 : Les principes fondamentaux de la démocratie

- **Durée :** 40 minutes
- **Technique d'animation :** Atelier
- **Ressources à utiliser :**
 - Tableau, craie ou marqueur.
 - Supports à écrire pour les participants / participantes (post-it, cahier, feuilles blanches) pour noter leurs idées. Et ruban adhésif.

Consigne : l'animateur demande aux participants de se mettre en groupe de cinq (5) à sept (7) pour énumérer les différents principes régissant la démocratie en répondant à la question : “***Quels sont les fondements de la démocratie ?***”

Tâches de l'animateur :

- *L'animateur écrit la question de la consigne au tableau,*
- *Il explique que l'objectif de cet atelier est de réfléchir sur les principes fondamentaux de la démocratie,*
- *Il demande aux participants de se mettre en groupe de cinq (5) à sept (7) pour énumérer les différents principes régissant la démocratie,*
- *Il fait la mise en commun des travaux de groupe en demandant aux représentants de chaque groupe de présenter leur travail.*
- *Il facilite l'échange en invitant les participants à exprimer leurs idées, dans une atmosphère d'écoute active et de respect.*
- *Il leur demande de compléter leur liste en lisant, dans le document de support, le texte intitulé : “les principes fondamentaux de la démocratie”.*

Synthèse de l'activité.

Les principes fondamentaux de la démocratie sont :

- a) La souveraineté du peuple
- b) L'État de droit
- c) La séparation des pouvoirs
- d) Le respect des droits humains et libertés fondamentales
- e) Le pluralisme

- f) La participation citoyenne
- g) L'égalité politique
- h) La transparence et la responsabilité
- i) L'alternance politique

IV- Penser l'autre comme soi-même : le principe d'égalité

Eléments de contenu 4.1 : Les valeurs citoyennes dans les rapports avec l'autre (altérité) : respect, tolérance et éthique.

Activité 4.1.1 : Les valeurs citoyennes comme le respect de soi et de l'autre, la tolérance et l'éthique.

- **Durée :** 30 minutes
- **Technique d'animation :** Brainstorming

Il recense toutes les réponses proposées, les réarticule afin de faire le point sur les questions en débat. L'animateur suscite les échanges sur les notions de : valeurs citoyennes, respect de soi et de l'autre, tolérance et éthique.

- **Ressources à utiliser :**
 - Tableau, craie ou marqueur.
 - Supports à écrire pour les participants / participantes (post-it, cahier, feuilles blanches) pour noter leurs idées. Et ruban adhésif.
- **Consignes :**

Les participants font ressortir leurs idées sur les notions : valeurs citoyennes, respect de soi et de l'autre, tolérance et éthique.
- **Questions.-**

Qu'entendez-vous par : valeurs citoyennes, respect de soi et de l'autre, tolérance et éthique ?
Donnez un exemple pour chaque cas.
- **Tâches de l'animateur :**
 1. *Lancer le sujet en expliquant que l'objectif est de réfléchir ensemble sur les valeurs citoyennes, le respect de soi et de l'autre, la tolérance et l'éthique.*
 2. *Faciliter l'échange en invitant chaque participant à exprimer ses idées, en mettant en place une atmosphère d'écoute active et de respect.*
 3. *Structurer les idées : au fur et à mesure, l'animateur organise les propositions sur le tableau ou la carte mentale pour que les participants puissent voir les liens entre les idées.*

4. *Après la réalisation de la synthèse, l'animateur demande aux participants de s'imaginer en train d'expliquer à un/une voisin/voisine de leur quartier les notions de valeurs citoyennes, respect de soi et de l'autre, tolérance et éthique.*

● **Synthèse de l'activité :**

À la fin de l'activité, l'animateur résume les principales idées retenues afin d'aboutir à une trace écrite commune.

- Une valeur est tout ce qui est posé comme vrai, beau, bien, d'un point de vue personnel ou selon les critères d'une société et qui est donné comme un idéal à atteindre, comme quelque chose à défendre.

- Les valeurs citoyennes sont, sans être exhaustives, la civilité, le civisme, la solidarité, l'intégrité, le patriotisme, la tolérance, la paix, la sauvegarde de l'intérêt général, le savoir-vivre collectif, l'ordre public, le respect du bien public et les bonnes mœurs.

- Le respect de soi et de l'autre est une valeur citoyenne qui nécessite une compréhension de l'autre personne en faisant preuve d'écoute, d'ouverture et d'empathie à son égard. Cette valeur repose aussi sur la reconnaissance de la dignité de chaque personne et sur l'acceptation des différences entre les humains.

- Le respect de soi consiste à se prendre soi-même en considération, c'est choisir d'avoir une image positive de soi-même, de ne pas négliger son corps, sa santé, et surtout ses valeurs. Le respect de soi a une forte incidence sur nos relations sociales, familiales ou professionnelles. En effet, c'est le fait de se respecter soi-même qui va permettre aux autres de nous respecter et de nous considérer.

- La tolérance est une valeur citoyenne qui se base sur l'acceptation des autres, sans considération des différences de race, d'ethnie, de région, de couleur, de langue, de religion, des opinions politiques et des modes de vie.

Pour expliquer ces notions à un voisin, je définirais les valeurs citoyennes comme les principes fondamentaux qui régissent une vie collective harmonieuse, tels que le civisme, la solidarité et le respect du bien public. Le respect de soi et d'autrui se traduirait par la considération due à chaque personne et la préservation de sa propre dignité. La tolérance correspondrait à l'acceptation des différences dans le respect mutuel, tandis que l'éthique constituerait ce guide intérieur qui nous oriente vers des comportements justes et intègres.

Dans ma pratique enseignante, j'intégrerais ces valeurs en modélisant moi-même les attitudes attendues et en établissant un cadre structurant où le vivre-ensemble est explicitement enseigné. Par des rituels quotidiens, des débats réglés et des situations d'apprentissage coopératives, je créerais un environnement où les élèves expérimentent concrètement ces notions. L'objectif serait de transformer ces concepts abstraits en comportements observables et habitudes durables une pédagogie active et réflexive.

Élément de contenu 4.2 : L'engagement citoyen dans des actions visant une société et une école inclusives.

Activité 4.2.1 : Réflexion sur L'engagement citoyen dans des actions visant une société et une école inclusives.

Durée : 60 minutes

Technique d'animation : Etude de cas en atelier

Consigne:

Le formateur commence par une courte discussion :

« Qu'est-ce qu'une école inclusive selon vous ? »

« Avez-vous déjà observé un élève ou un parent marginalisé dans votre milieu ? Pourquoi ? »

Tâche de l'animateur :

L'animateur lit une **situation concrète** (réaliste et parlante) :

Dans une école, un nouvel élève haïtien déporté de la République dominicaine ne parle pas bien le créole. Certains enseignants disent qu'il ne pourra pas suivre. D'autres pensent qu'il faut l'aider à s'intégrer. Les élèves se moquent parfois de lui. Le directeur hésite à le maintenir à l'école.

Il reçoit quelques réactions spontanées des participants (2–3 minutes).

Travail en petits groupes : étude de cas (25 min)

- L'animateur forme des groupes de 5 à 7 participants.
- Chaque groupe reçoit une situation différente liée à l'exclusion. (Exemples ci-dessous)

- ◆ Cas 1 : Élève handicapé moteur
- ◆ Cas 2 : Élève en grande difficulté d'apprentissage :
- ◆ Cas 3 : Fille d'un quartier défavorisé
- ◆ Cas 4 : Parent analphabète

Travail demandé à chaque groupe

1. Identifier ce qui exclut la personne dans la situation.
2. Trouver 2 ou 3 actions citoyennes et éducatives pour favoriser son inclusion.
3. Choisir un rapporteur pour présenter les conclusions.

Mise en commun et discussion (15 min)

Chaque groupe présente brièvement sa situation et ses solutions (2–3 minutes par groupe).

Le formateur anime la discussion :

- Quelles attitudes citoyennes favorisent l'inclusion ?
 - Qu'est-ce qui dépend de l'école ?
 - Qu'est-ce qui dépend de chacun de nous comme citoyens ?
- Les idées sont notées au tableau (ex. : respect, entraide, écoute, tolérance, justice, engagement collectif).

Synthèse de l'activité

Chaque participant complète la phrase ci-dessous :

“Dans mon école, je peux favoriser l'inclusion en...”

Exemples :

- Accueillir chaque élève avec bienveillance
- Adapter mes méthodes pour les élèves en difficulté
- Sensibiliser ma classe au respect des différences

Les participants lisent le texte intitulé “l'engagement citoyen dans des actions visant une société et une école inclusive” quelques engagements à voix haute.

« La société et l'école inclusive ne dépendent pas que des lois ou des moyens. Elles commencent par nos attitudes, nos paroles et nos choix quotidiens. Être un citoyen engagé, c'est agir pour que chacun ait sa place. »

V : La Résolution de Conflits et le Vivre ensemble

Compétences ciblées :

- *Se situer en tant que citoyenne et citoyen d'une société démocratique, respectueux des valeurs universelles.*
- *S'impliquer en citoyenne et citoyen actifs et coopérer au vivre ensemble.*

Éléments de contenu 5.1 : Résolution de conflits, un instrument de la paix sociale à l'école.

Activité 5.1.1 : Définition et formes de conflits

- **Durée : 30 minutes**

➤ **Technique d'animation :** Brainstorming

➤ **Ressources à utiliser :**

- Tableau blanc ou flip chart pour noter les idées
- Post-it pour les participants, afin qu'ils puissent noter rapidement leurs idées et les ajouter au tableau collectif.

➤ **Consigne :**

L'animateur lance la discussion sur le terme « conflit ». Il demande aux participants de réfléchir aux questions suivantes, en notant d'abord leurs idées dans l'encadré ci-dessous avant de répondre à l'oral :

- *Qu'est-ce qu'un conflit pour vous ?*
- *Avez-vous déjà vécu un conflit ? Si oui, comment l'avez-vous perçu ?*
- *Qu'est ce qui peut être à l'origine d'un conflit ?*
- *Quels sont les impacts d'un conflit sur les individus ou les groupes ?*
- *Existe-t-il des situations où le conflit peut être bénéfique ?*

Il recueille toutes les réponses proposées. Après avoir collecté plusieurs idées, l'animateur réorganise ces idées pour en dégager une définition acceptable.

➤ **Tâches de l'animateur :**

1. *Lancer le sujet en expliquant que l'objectif est de réfléchir ensemble sur la définition et les formes de conflits*
2. *Faciliter l'échange en invitant chaque participant à donner ses idées sans jugement, en créant une atmosphère d'écoute active et de respect.*
3. *Structurer les idées : au fur et à mesure, l'animateur organise les propositions sur le tableau pour que les participants puissent voir les liens entre les idées.*
4. *Encourager la diversité des points de vue : inviter les participants à penser à la fois aux aspects négatifs et positifs du conflit*

Synthèse de l'activité :

*À la fin de l'activité, l'animateur demande aux participants de lire le texte : “**Résolution de conflits, un instrument de la paix sociale à l'école (jusqu'au point C)**” puis il fait résumer les principales idées dégagées et propose une définition globale du conflit, prenant en compte les différents aspects abordés : causes, formes, conséquences, et perceptions.*

Un conflit est un différend prolongé entre deux parties qui ont des besoins incompatibles, notamment en matière de ressources, de valeurs ou de croyances (John Burton, 1990).

En fait, le conflit est un phénomène complexe qui peut être abordé sous différents angles, en fonction du contexte et des parties prenantes. Les théories modernes du conflit insistent sur sa dimension émotionnelle et sociale, son caractère dynamique et l'importance de la gestion des tensions à travers des stratégies adaptées.

- *Conflits interpersonnels (entre élèves)*

- *Conflits intergroupes (entre deux classes)*
- *Conflits internationaux (Ukraine / la Russie)*
- *Conflits internes dans les organisations*

Activité 5.1.2 : Les différentes approches de résolution pacifique de conflits

➤ **Durée :** 40 minutes

- Lecture et compréhension du cas : 10 minutes
- Discussion des causes du conflit et des solutions possibles : 15 minutes
- Synthèse et présentation des solutions : 15 minutes

➤ **Technique d'animation :** Étude de cas avec travail en petits groupes

➤ **Ressources à utiliser :**

- Tableau ou flip chart : Pour noter les idées des groupes.
- Feuilles et stylos : Pour permettre aux groupes de prendre des notes et de structurer leurs idées.

Cas : Deux élèves sont en conflit dans une salle de classe, ce qui perturbe l'ambiance de l'apprentissage. L'enseignant souhaite que les élèves de la classe trouvent ensemble une manière de résoudre pacifiquement ce conflit.

- **Consigne :** Les participants sont répartis en groupes de 5 ou 7 personnes. Chaque groupe va lire l'étude de cas, analyser la situation et proposer des approches de résolution de conflit. Après une phase de réflexion, chaque groupe présentera ses propositions et justifications.

Étapes :

1. Lisez le cas de conflit ci-dessus présenté.
2. Discutez des causes possibles du conflit. Quelles sont les raisons qui pourraient expliquer cette situation ?
3. Choisissez une des causes possibles pour proposer des approches de résolution de conflit adaptées à ce contexte scolaire.
4. Comment l'enseignant pourrait-il faciliter la résolution pacifique du conflit par les élèves eux-mêmes ?
5. Réfléchissez à l'importance de la communication et de la négociation dans la résolution des conflits.

➤ **Tâches de l'animateur :**

- **Présenter le cas de manière claire :** L'animateur introduit le cas de manière concise pour s'assurer que tout le monde comprend bien la situation.
- **Faciliter la discussion :** Guider les groupes lors de leur réflexion, en leur posant des questions pour les aider à analyser les causes et à penser à des solutions.
- **Encourager l'empathie et la communication :** Souligner l'importance d'écouter activement les deux parties, de comprendre leurs points de vue et de chercher un compromis.
- **Synthétiser les propositions :** Résumer les différentes approches proposées par les groupes et mettre en lumière les éléments clés de chaque solution.

➤ **Synthèse de l'activité :**

À la fin de l'activité, l'animateur doit résumer les différentes approches proposées par les groupes

pour résoudre le conflit entre les élèves. Ces approches peuvent inclure :

- Négociation
- Médiation
- Arbitrage
- Justice réparatrice

(Réf. Doc de support)

Éléments de contenu 5.2: La démarche critique, l'argumentation et le débat

Activité 5.2.1 : La démarche critique

- **Durée :** 20 minutes
- **Technique d'animation :** Brainstorming critique
- **Ressources à utiliser :**
 - Tableau, cahier du participant, ou feuilles pour noter les idées
 - Accès à des ressources (textes, articles courts) pour alimenter la réflexion si nécessaire

➤ **Consigne :**

L'animateur demande aux participants de lire le texte ci-dessous; ensuite, la critique externe (le titre et les références) et interne du texte (idées déjà dans le texte)

Puis, il pose la question : *Les réseaux sociaux sont-ils bénéfiques pour la société ?*

Les participants sont invités à identifier les arguments pour et contre et reformuler ou nuancer certains arguments pour explorer les implications ou les limites de leur pensée.

À l'aide d'un tableau, les arguments seront classés en deux colonnes (pour et contre), puis les participants réfléchiront à des arguments critiques sur les idées avancées. Cela peut aider à explorer la profondeur de chaque argument.

Réflexion critique :

4- Quels sont les contre-arguments possibles aux points que vous avez listés ?

(Par exemple, si vous avez trouvé des arguments "pour", quels sont les arguments "contre" qui les remettent en question, et vice-versa.)

5- Qu'avez-vous appris en analysant cette question de manière critique ?

(Qu'est-ce que cette réflexion vous a apporté ? Cela a-t-il changé votre façon de penser ?)

Retour sur la démarche critique :

6- Pourquoi est-il important de développer une démarche critique dans la réflexion ?

(Expliquez ce que vous avez compris sur l'importance de remettre en question les idées reçues et de considérer plusieurs points de vue.)

➤ Tâches de l'animateur :

1. **Présentation de l'objectif** : Contextualiser l'activité , en insistant sur l'objectif de questionner et d'analyser des idées, plutôt que de simplement les accepter.
2. **Encourager la diversité des points de vue** : Stimuler les participants à penser à la fois les avantages et les inconvénients de l'idée en question, et à remettre en question les idées reçues.
3. **Gestion du temps** : Veiller à ce que le brainstorming reste dynamique et fluide, sans laisser une idée dominer la discussion trop longtemps.
4. **Synthèse et récapitulatif** : À la fin de l'activité, l'animateur récapitule les principaux arguments soulevés, et pose quelques questions pour pousser la réflexion plus loin, comme : « Que devons-nous considérer pour mieux évaluer cette idée ? »
5. **Retour sur la démarche critique** : Rappeler aux participants l'importance de développer une pensée critique, capable de remettre en question les idées préconçues et d'analyser les arguments sous différents angles.
6. **Prise de conscience** : L'activité met en lumière les avantages de prendre le temps de réfléchir à plusieurs facettes d'une même question avant de se forger une opinion définitive.

Les réseaux sociaux sont-ils bénéfiques pour la société ?
La question suscite un débat passionné, car ces plateformes ont profondément modifié notre manière de communiquer, de nous informer et d'interagir. D'une part, les réseaux sociaux peuvent être perçus comme bénéfiques, car ils permettent une communication instantanée et une connexion mondiale. Ils favorisent la diffusion de l'information et permettent une expression personnelle qui, dans certains cas, a conduit à des mouvements sociaux et politiques positifs, comme le printemps arabe ou les campagnes de

sensibilisation à diverses causes sociales.

Cependant, ces plateformes comportent également des risques. L'instantanéité et l'anonymat sur les réseaux sociaux peuvent favoriser la propagation de fausses informations, de discours haineux ou de cyberharcèlement, ce qui peut fragiliser la cohésion sociale. De plus, l'impact des réseaux sociaux sur la santé mentale, notamment chez les jeunes, a été largement étudié, avec des résultats montrant que la comparaison sociale excessive et l'isolement numérique peuvent engendrer des troubles tels que l'anxiété et la dépression (Twenge, 2017).

Ainsi, bien que les réseaux sociaux puissent offrir des avantages considérables, il est essentiel de les utiliser avec discernement et responsabilité afin d'éviter leurs dérives. Les sociétés doivent également mettre en place des régulations et des initiatives éducatives pour maximiser les bénéfices tout en minimisant les effets négatifs.

Twenge, J. M. (2017). *iGen: Pourquoi les enfants d'aujourd'hui grandissent moins bien que leurs aînés ?* Paris : Flammarion.

Synthèse de l'activité :

Arguments POUR

1. Amélioration de la communication et des connexions
2. Accessibilité de l'information
3. Mobilisation sociale et solidarité

Arguments CONTRE

1. Impact négatif sur la santé mentale
2. Propagation de la désinformation
3. Problèmes de confidentialité et de sécurité

Réflexion critique :

● a. Arguments CONTRE :

- L'idée que la technologie peut nuire à la santé, en particulier en raison de l'isolement social et de l'addiction.
- L'hypothèse que les gens croient aveuglément tout ce qu'ils lisent en ligne, sans critiquer ou vérifier les informations.

● c. Quels sont les contre-arguments possibles aux points que vous avez listés ?

Contre l'impact négatif sur la santé mentale : Bien que les réseaux sociaux aient des effets négatifs, ils peuvent aussi offrir un espace de soutien et de solidarité pour ceux qui vivent des expériences difficiles (ex. : groupes de soutien en ligne).

Contre la désinformation : Bien que la désinformation soit un problème, de nombreuses plateformes travaillent à améliorer la modération des contenus et à promouvoir des sources d'information vérifiées.

➤ Synthèse de la réflexion :

a. Qu'avez-vous appris en analysant cette question de manière critique ?

Exemple de réponse :

"J'ai appris que les réseaux sociaux ne sont pas uniquement positifs ou négatifs. Ils offrent des avantages, mais ont aussi des inconvénients majeurs qui méritent d'être considérés. Une analyse critique permet d'adopter une approche plus nuancée." En résumé, le citoyen doit faire preuve d'esprit critique face aux informations des réseaux sociaux.

➤ Retour sur la démarche critique :

a. Pourquoi est-il important de développer une démarche critique dans la réflexion ?

Exemple de réponse :

"Il est important de développer une démarche critique pour éviter de prendre les idées pour argent comptant et pour comprendre les multiples dimensions d'un sujet. Cela permet de prendre des décisions éclairées, d'agir de manière réfléchie et de favoriser un dialogue constructif."

Activité 5.2.2 : Le débat argumenté

Cette activité a pour but d'entraîner les participants à défendre une position par des arguments solides et à répondre de manière réfléchie aux arguments adverses dans un débat. Ils apprendront ainsi à structurer un discours, à écouter activement et à enrichir leur réflexion à partir des contre-arguments.

➤ **Consigne :**

Les participants sont répartis en deux groupes. Chaque groupe doit défendre une position opposée sur une question simple et actuelle : « *Les élèves devraient-ils avoir des devoirs à la maison ?* ».

➤ **Durée :** 20 minutes

➤ **Technique d'animation :**

- **Débat structuré :** L'animateur introduit la question et répartit les participants en deux groupes. Chaque groupe dispose de 5 minutes pour trouver des arguments, 5 minutes pour défendre sa position en répondant aux arguments de l'autre groupe.
- **Tour de parole :** Chaque groupe présente ses arguments sans interruption. Après chaque argument, l'autre groupe a la possibilité de contre-argumenter en respectant un temps de parole égal.
- **Clôture avec synthèse :** L'animateur clôture l'activité avec une synthèse des arguments et une réflexion sur l'efficacité des arguments et des contre-arguments.

Ressources à utiliser :

- Tableau, flip chart ou feuille blanche pour prendre des notes.
- Aucun matériel externe nécessaire, mais un accès à Internet ou à des sources rapides peut être utile pour valider les arguments avec des faits ou des statistiques.

Tâches de l'animateur :

1. **Introduction :** Expliquer brièvement l'objectif de l'activité, à savoir structurer un débat avec des arguments solides.
2. **Répartition des groupes :** Diviser les participants en deux groupes et leur assigner une position à défendre (POUR ou CONTRE).
3. **Encouragement de la réflexion :** Pendant la préparation des arguments, inciter les participants à réfléchir à la fois aux points forts de leur position et aux contre-arguments de l'autre groupe.
4. **Encourager les participants à respecter l'opinion de l'autre** en les exhortant à exercer leur sens de l'écoute
5. **Modération du débat :** Veiller à ce que chaque groupe ait le même temps de parole et qu'ils respectent les règles du débat (écoute, respect, et réponse argumentée).
6. **Synthèse :** Après le débat, faire une synthèse des arguments présentés et poser des questions qui invitent à la réflexion sur l'art de débattre et la force de certains arguments.

Synthèse de l'activité :

Le **débat** constitue un moyen privilégié pour développer les compétences argumentatives et critiques des élèves. Dans un débat, les participants sont confrontés à des arguments opposés, et doivent être capables de défendre leur point de vue tout en écoutant et en réagissant à ceux des autres. Le débat enseigne la patience, l'écoute active, et la tolérance, en plus de la capacité à structurer son argumentation et à se remettre en question.

Activité 5.2.3 : Le débat dans les médias

Durée : 30 minutes

Technique d'animation : Travail en petit groupe/ Discussion de groupe/ écoute ou visualisation de vidéo/ Exposé

Ressources à utiliser : Cahier du participant, document de support, crayon, rétro projecteur ou téléviseur ou appareil sonore, téléphone Android ou tablette, etc.

Tâche de l'animateur : L'animateur donne les consignes pour la formation des groupes spontanés, donne ses appréciations face aux présentations, produit la synthèse de l'activité.

Consigne : Le formateur demande aux participants de se mettre en groupe. Il fait écouter ou visualiser un débat non réglé aux participants. Puis demande aux groupes d'analyser le débat en répondant aux questions suivantes:

- Qui est l'animateur ?
- Qui sont les intervenants (les débatteurs) ?
- Quels sont leurs statuts ?
- Quel est le ton utilisé ?
- Comment la parole est-elle distribuée ?
- Qui est le modérateur ? Joue-t-il bien son rôle ?
- Les acteurs défendent-ils une position ?
- Quelle est votre déduction de ce débat ?
- Comment devrait-être organisé un débat structuré ?

Un rapporteur de chaque groupe présente son travail.

Le formateur présente un bref commentaire des travaux exposés puis fait la synthèse d'un débat argumenté dans les médias avec les participants en se référant au document de support.

Synthèse de l'activité :

Les débats sérieux dans les médias peuvent contribuer à alimenter de grands débats dans la société autour des problèmes d'intérêt général. A partir de ces débats, les citoyens peuvent développer leur sens critique par la pratique de l'argumentation.

Élément de contenu 5.3. Les institutions judiciaires : types et missions

Activité 5.3.1 : Exploration des Institutions Judiciaires en Haïti

➤ **Durée :** 40 minutes

Brainstorming : 5 minutes

Lecture commentée : 10 minutes

Synthèse et conclusion : 5 minutes

➤ **Ressources :**

- Document de support présentant les contenus relatifs aux types et missions des institutions judiciaires en Haïti.
- Tableau blanc ou flip chart pour synthétiser les idées.
- Feuilles de travail ou supports pour la prise de notes pendant la lecture et la discussion.

➤ **Consigne :**

L'animateur demande aux participants de réfléchir individuellement, sur les différents types d'institutions judiciaires en Haïti, leurs missions et leur rôle dans l'exercice de la citoyenneté.

Questions permettant de guider l'activité :

1. Quelles sont les principales institutions judiciaires en Haïti ?
2. Quelles sont leurs missions et rôles dans la société ?
3. Pourquoi est-il important pour la citoyenne et le citoyen de connaître le rôle des institutions judiciaires ?

➤ **Techniques d'animation :** Brainstorming-lecture commentée-travail en groupe

L'animateur demande aux participants d'ouvrir leur document de support pour lire les extraits de textes relatifs aux institutions judiciaires en Haïti, leurs types et missions. L'animateur guide la lecture du texte, en s'assurant que les participants comprennent bien le contenu.

Après la lecture, l'animateur invite les participants à souligner les idées principales du texte et à discuter des questions suivantes :

1. Quels sont les types d'institutions judiciaires mentionnées dans le texte (ref. Document de support)?
2. En quoi ces institutions contribuent-elles à la promotion de la citoyenneté en Haïti ?

Partie 3 : Discussion en groupe (20 mn)

L'animateur demande aux participants de réfléchir en groupe sur les questions suivantes :

1. Comment, en tant qu'enseignant, pouvez-vous aider vos élèves à mieux comprendre le rôle des institutions judiciaires dans leur quotidien ?
2. Quelles pratiques pouvez-vous intégrer dans vos cours pour encourager la réflexion citoyenne chez vos élèves concernant la justice et les institutions judiciaires ?
3. Proposez une activité en classe pour sensibiliser vos élèves au rôle de la justice et des institutions judiciaires.

➤ **Tâches de l'animateur :**

- Pendant l'activité :
 - Guider le brainstorming en posant des questions ouvertes pour susciter la réflexion.
 - Superviser la lecture en s'assurant que tous les participants comprennent bien le contenu.
 - Prendre des notes des idées partagées par les participants et les partager lors de la synthèse.
- Après l'activité : Synthétiser les informations collectées, clarifier les points qui pourraient prêter à confusion, et souligner les liens entre les institutions judiciaires et l'éducation à la citoyenneté.

➤ **Synthèse de l'activité :**

L'animateur rassemble les idées et les résume sur un tableau. L'animateur conclut en soulignant l'importance de ces connaissances pour les enseignants dans leur rôle d'éducateurs à la citoyenneté.

Les principales institutions judiciaires sont :

La Cour de cassation, les cours d'appel, les tribunaux de première instance, des tribunaux spéciaux qui traitent de questions spécifiques et les tribunaux de paix

Les missions des institutions judiciaires en Haïti sont :

Garantir la justice et l'équité ; Veiller à la protection des droits et libertés des citoyens ; Assurer l'application des lois ; Résoudre les conflits de manière impartiale ; Protéger l'ordre public et la paix sociale.

Il est important de connaître le rôle des institutions judiciaires pour :

Garantir l'accès à la justice pour tous ; Protéger les droits individuels et collectifs ; Connaître ses droits et obligations légales ; Savoir où et comment résoudre des conflits légaux ; Contribuer à une société démocratique et juste.

Ces institutions contribuent à la promotion de la citoyenneté en :

Garantissant l'égalité devant la loi pour tous les citoyens ; Offrant des mécanismes de recours pour défendre les droits individuels ; Assurant l'accès à la justice et la protection des citoyens ; Renforçant la démocratie et l'État de droit

Les enseignants peuvent :

Intégrer des discussions sur les institutions judiciaires dans les cours de sciences sociales ; Organiser des visites dans des institutions judiciaires pour une immersion directe ; Proposer des études de cas et des simulations de procès en classe ; Utiliser des jeux de rôle pour comprendre le fonctionnement des tribunaux

Exemples d'activités :

Organiser un "tribunal simulé" en classe où les élèves jouent différents rôles (juges, avocats, témoins, etc.) ; Organiser des débats sur des sujets liés à la justice et aux droits humains.

- Faire une étude de cas sur une décision judiciaire importante en Haïti ou ailleurs.

VI : LA PAIX, LA PROTECTION ET LA SÉCURITÉ

Compétences ciblées :

- *Se situer en tant que citoyenne et citoyen d'une société démocratique, respectueux des valeurs universelles*
- *Penser et agir au quotidien en citoyen et citoyenne responsables*

Élément de contenu 6.1 : La culture de la paix

Activité 6.1.1 : la culture de la paix à l'école

➤ Consigne :

L'animateur met les participants en situation pour échanger sur les principes fondamentaux de la culture de la paix (écoute, respect, non-violence, solidarité, etc.) et discuter de la manière dont l'école peut jouer un rôle clé dans la promotion de la paix. Chaque participant devra exprimer son opinion sur des questions spécifiques telles que :

1. *Qu'est-ce que la culture de la paix pour vous ?*
2. *Comment l'école peut-elle être un lieu de paix ?*
3. *Quelles actions concrètes peuvent être mises en place dans l'école pour promouvoir la paix et résoudre les conflits de manière non violente ?*

➤ Durée : 50 minutes

➤ Technique d'animation :

Discussion en cercle : Tous les participants s'assoient en cercle pour permettre une discussion ouverte. L'animateur posera des questions et incitera les participants à partager leurs idées tout en veillant à ce que chacun puisse s'exprimer.

Tour de parole : Pour structurer la discussion, chaque participant aura un tour de parole pour répondre aux questions posées. L'animateur pourra également encourager les échanges et les réactions entre les participants pour approfondir les points soulevés.

➤ Ressources à utiliser :

- Tableau ou flip chart : Pour noter les idées principales pendant la discussion (par exemple, les actions concrètes proposées pour promouvoir la paix à l'école).
- Affiches ou supports visuels : Illustrant les principes de la culture de la paix (respect, non-violence, écoute active, etc.) pour inspirer la discussion.

➤ Tâches de l'animateur :

Introduction : Présenter brièvement le thème de l'activité et l'importance de la culture de la paix à l'école.

Lancer la discussion : Poser les premières questions pour amorcer la réflexion (par exemple, « Que représente la paix pour vous dans le cadre scolaire ? »).

Faciliter les échanges : Encourager les participants à répondre aux questions et à réagir aux idées des autres. Veiller à ce que chaque participant ait l'opportunité de s'exprimer.

Synthétiser les idées : Noter les points clés sur le tableau ou le paperboard pour visualiser les suggestions et les actions proposées pour promouvoir la paix.

Synthèse de l'activité :

La culture de la paix implique des principes tels que la non-violence, l'écoute, le respect des différences, la solidarité, et l'empathie. Les participants doivent être capables de lier cette idée à la vie quotidienne à l'école et à la manière dont la paix se manifeste dans les interactions entre élèves, enseignants et le personnel scolaire.

- ☐ La culture de la paix est l'absence de violence, l'écoute de l'autre et la résolution des conflits de manière calme.
- ☐ Cela implique le respect des opinions de chacun et un environnement où tout le monde se sent en sécurité.

Quelles actions concrètes l'école pourrait-elle mettre en place pour promouvoir la paix ?

Réponse attendue : Les participants doivent proposer des actions pratiques et réalisables qui favorisent un environnement de paix à l'école, telles que la médiation entre élèves, des programmes de sensibilisation à la non-violence, la création de clubs de paix, des activités collaboratives pour encourager l'empathie et la solidarité.

Exemple de réponses attendues :

- Organiser des ateliers de médiation pour les élèves.
- Mettre en place des programmes de sensibilisation à la non-violence.
- Créer un espace de discussion pour résoudre les conflits avant qu'ils ne dégénèrent.

Comment l'école peut-elle être un lieu de paix ?

Exemple de réponses attendues :

- En intervenant de manière pacifique quand je vois un conflit, en encourageant mes camarades à discuter calmement.
- En respectant les différences et en étant un exemple d'écoute et de solidarité.
- En participant à des activités qui promeuvent la paix (clubs, ateliers, événements scolaires).

3 actions pour renforcer la culture de la paix dans votre école

- Organiser des ateliers mensuels sur la gestion des conflits.
- Créer un comité d'élèves dédié à la promotion de la paix.
- Mettre en place des discussions en groupe pour sensibiliser les élèves aux dangers de la violence.

Élément de contenu 6.2 : L'engagement du citoyen dans des activités visant à garantir la paix, la protection individuelle et collective, la sécurité

Activité 6.2.1: L'engagement citoyen pour la paix, la protection individuelle ou collective et la sécurité

Durée : 45 minutes

Technique d'animation : Lecture individuelle suivie de partage en groupe

Chaque participant lira l'élément de contenu 6.2 du document de support. Ensuite, un échange en groupe sera organisé pour discuter de la compréhension de ce contenu.

Ressources à utiliser :

- **Le document de support :** Le texte sur l'engagement citoyen pour la paix et la sécurité.

- **Tableau ou flip chart :** Pour noter les idées principales de la discussion et les actions proposées par les participants.

- **Consigne :**

L'animateur demande aux participants de:

- Lire le contenu sur *“L’engagement du citoyen dans des activités visant à garantir la paix, la protection individuelle et collective, la sécurité”* dans le document de support;
- Discuter de l’action citoyenne en vue de contribuer à la paix et à la sécurité tant individuelle que collective;
- Réfléchir à l'importance des actions citoyennes pour la protection des individus et des communautés.

Ensuite il leur demande de se mettre en groupe de 5 à 7 participants pour répondre aux questions suivantes :

- **Questions-guides pour la discussion**

- *Que signifie, selon vous, "l'engagement citoyen" dans le contexte de la paix et de la sécurité ?*
- *Quelle est l'importance de la paix et de la sécurité dans une communauté ?*
- *Pourquoi est-il important que chaque citoyen soit garant de la paix et de la sécurité dans la communauté ?*
- *D'après le texte, quelles sont les actions citoyennes spécifiques qui peuvent contribuer à la sécurité individuelle et collective ?*

L'animateur posera les questions de manière ouverte pour guider la réflexion sur le texte et stimuler une discussion enrichissante.

- **Tâches de l'animateur :**

1. **Préparation :** Faire lire le contenu relatif à l’engagement citoyen en faveur de la paix et de la sécurité. Préparer des questions ouvertes pour guider la discussion.
2. **Introduction :** Présenter le thème de l'activité et expliquer le but de la lecture commentée (comprendre l'importance de l'engagement citoyen et des actions concrètes pour la paix et la sécurité).
3. **Lecture :** Distribuer le texte et donner un temps de lecture silencieuse du contenu.
4. **Discussion :** Animer la discussion en posant des questions pour que les participants analysent et discutent sur les idées du texte. Encourager les participants à faire le lien entre les contenus développés dans le document de support et leur propre expérience de vie et à proposer des actions citoyennes concrètes.

5. **Synthèse** : Résumer les points clés de la discussion et souligner les actions pratiques que les citoyens peuvent entreprendre pour garantir la paix et la sécurité. Recueillir les idées sur le tableau ou le flip chart.

Synthèse de l'activité :

-L'engagement citoyen désigne la participation active des individus à la création et au maintien d'une société pacifique et sécurisée. Cela inclut la prise de responsabilités dans la communauté, la participation à des initiatives qui favorisent la paix et la sécurité, et le respect des lois et des droits de l'homme.

-L'engagement citoyen implique que chaque individu prenne des mesures actives pour participer à la construction de la paix dans sa communauté, qu'il s'agisse de promouvoir des comportements respectueux ou de s'engager dans des actions pour la sécurité collective.

-Chaque citoyen joue un rôle dans le maintien de la paix en respectant les autres et en intervenant pour résoudre pacifiquement les conflits. La coopération entre citoyens permet de créer un environnement sécurisé pour tous.

-Exemple de réponse attendue :

- Participer à des initiatives communautaires comme des groupes de médiation.
- Aider à instaurer un dialogue entre les différents groupes de la communauté pour éviter les conflits.
- Respecter et encourager les autres à respecter les lois et les normes de sécurité.

-Exemple de réponse attendue :

- Organiser des discussions sur la paix dans ma classe ou mon école.
- Participer à des groupes de discussion ou de médiation pour résoudre les conflits entre élèves.
- Encourager mes camarades à respecter les différences et à traiter chacun avec respect.

-Exemple de réponse attendue (3 actions concrètes) :

- Organiser un atelier de résolution de conflits dans ma classe.
- Participer à des campagnes de sensibilisation à la non-violence.
- Créer un groupe de médiation dans mon école pour résoudre les conflits.

Élément de contenu 6.3 : Les institutions chargées d'assurer la défense du territoire national et des citoyens

Activité 6.3.1 : Les Institutions en charge de la défense et de la sécurité en Haïti

Durée : 30 minutes

Technique d'animation : Brainstorming et Travaux en groupe

Ressources :

- Flip chart ou tableau blanc avec des marqueurs.
- Le document de support et le cahier du participant
- Accès à des ressources en ligne pour compléter les connaissances (si disponible).

Consigne :

Brainstorming :

Les participants réfléchissent sur les missions, les fonctions et les types d'intervention des forces de l'ordre, des institutions chargées de la défense du territoire national et des citoyens, des institutions de protection et de sécurité, en répondant aux questions suivantes :

Réflexion individuelle

- Nommez les institutions chargées de la sécurité nationale en Haïti .
- Donnez les missions principales de ces institutions en matière de défense et de sécurité .
- Quels sont les types d'interventions des forces de l'ordre en Haïti ?

Travaux de groupe

Il leur demande de se mettre en groupe de 5 à 7 participants pour discuter sur les questions ci-dessous. Ils partageront ensuite leurs réflexions en plénière.

- Comment l'éducation à la citoyenneté peut-elle renforcer la collaboration entre les institutions de sécurité et la population ?
- Pourquoi il est important d'enseigner aux élèves les valeurs fondamentales de paix et de sécurité ?

➤ Tâches de l'animateur :

1. **Préparation** : Assurer que les ressources nécessaires (tableau, feuilles, documents) sont prêtes et accessibles.
2. **Animation du brainstorming** : Inviter les enseignants à partager leurs idées librement, sans jugement, pour favoriser un maximum de participation.
3. **Structuration des informations** : Après avoir recueilli toutes les réponses, guider les enseignants pour organiser les informations.
4. **Apport d'informations complémentaires** : Clarifier certains points si nécessaire (missions des forces de l'ordre, structures spécifiques en Haïti, etc.).
5. **Synthèse et mise en perspective** : Faire le lien avec l'éducation à la citoyenneté, soulignant le rôle de ces institutions dans la protection des droits et la sécurité des citoyens.

➤ Synthèse de l'activité :

À la fin de l'activité, l'animateur résume les points clés issus du brainstorming :

- *Les principales institutions de défense et de sécurité en Haïti : Police nationale d'Haïti (PNH), Force armée d'Haïti, institutions judiciaires, etc.*
- *Les missions et fonctions de ces institutions : Maintien de l'ordre, protection du territoire, prévention de la criminalité, lutte contre la violence, défense des droits des citoyens, etc.*
- *Les types d'interventions : Interventions en cas de trouble à l'ordre public, actions humanitaires, réponses aux catastrophes naturelles, prévention de la délinquance, etc.*

Enfin, la discussion fera ressortir l'importance de l'éducation à la citoyenneté, en mettant l'accent sur la nécessité pour les élèves de comprendre le rôle de ces institutions pour garantir la paix, la sécurité et le respect des droits

dans leur communauté.

L'activité se termine par une brève réflexion sur la manière dont ces institutions peuvent être intégrées dans l'enseignement de la citoyenneté au 3e cycle du fondamental.

Élément de contenu 6.4 : Les institutions nationales, internationales et les organisations Non Gouvernementales pour la préservation de la paix et le règlement des conflits.

Activité 6.4.1 : Les institutions et organisations pour la protection de la paix et le règlement des conflits en Haïti

- **Durée :** 40 minutes
- **Matériels :**
 - **Tableau blanc / Marqueurs/ flip chart** pour la présentation des résultats.
 - **Documents de référence** traitant les organisations nationales et internationales impliquées dans la paix et le règlement des conflits en Haïti.
 - **Accès à internet (si possible)** pour rechercher des informations supplémentaires sur les institutions pertinentes.
- **Technique d'animation :** Travaux en groupe suivis d'une présentation en plénière.
- **Formation des groupes :** Diviser les participants en groupe de 4 à 5 personnes.
- **Consigne :**

Les participants sont invités à travailler en groupes pour identifier et discuter des rôles et de la manière dont des institutions nationales, internationales et les organisations non gouvernementales (ONG) contribuent à la stabilité et à la paix dans le pays, puis comment elles sont impliquées dans la protection de la paix et le règlement des conflits en Haïti. Chaque groupe dresse une liste de ces institutions et organisations puis présente ses conclusions en plénière.

Questions de travaux en groupe :

1. Remplissez le tableau suivant avec les **institutions ou les organisations nationales** qui œuvrent pour la paix et la sécurité en Haïti. Indiquez leur rôle / Mission puis quelques exemples d'intervention ou action.

Institutions	Rôles / Mission	Exemple d'intervention ou action

2. Remplissez le tableau suivant avec les **organisations internationales** qui œuvrent pour la paix et la sécurité en Haïti. Indiquez leur rôle / Mission puis quelques exemples d'intervention ou action.

Institutions	Rôles / Mission	Exemple d'intervention ou action

3. Remplissez le tableau suivant avec les **organisations non gouvernementales** qui œuvrent pour la paix et la sécurité en Haïti. Indiquez leur rôle / Mission puis quelques exemples d'intervention ou action.

Institutions	Rôles / Mission	Exemple d'intervention ou action

- **Mise en commun en plénière** : Chaque groupe présente brièvement son travail (5 minutes de présentation par groupe).

Tâches de l'animateur :

4. **Préparation** : Préparer des ressources (documents) sur les institutions nationales, internationales et les ONG impliquées dans la protection de la paix en Haïti.
5. **Animation** : Former les groupes et fournir un cadre de discussion, en expliquant les objectifs de l'activité.
6. **Suivi du travail en groupe** : Circuler entre les groupes pour les aider à structurer leur réflexion et à orienter leur recherche sur les rôles spécifiques des différentes institutions.
7. **Synthèse** : Après les présentations, faire une synthèse collective sur l'importance de la collaboration entre ces différentes institutions et leur rôle clé dans le maintien de la paix en Haïti.

Synthèse de l'activité :

À la fin de l'activité, le formateur résume les points suivants :

Les institutions nationales :

Les **forces de l'ordre** (police, armée) : Leur rôle dans la sécurité intérieure et la protection des citoyens.

Le **gouvernement haïtien** : Règlement des conflits à travers la diplomatie et les actions législatives.

Le **Ministère de la Justice** : Son rôle dans la gestion des conflits internes et la protection des droits humains.

Les institutions internationales :

Les **Nations Unies (ONU)** : Rôle dans les missions de maintien de la paix, notamment à travers la MINUSTAH et la MINUJUSTH.

L'**Organisation des États Américains (OEA)** : Son rôle dans la médiation des

Activité 6.4.2 : Discussion en groupe sur la participation des médias dans la promotion de la paix

Durée : 30 minutes

Technique d'animation : Travail en petit groupe/ Discussion de groupe/ Exposé

Ressources à utiliser : Cahier du participant, document de support, crayon, etc.

Consigne :

L'animateur demande aux participants de se mettre en groupe de 5 à 7 participants pour produire des réflexions sur des actions à mener dans leur communauté en vue de promouvoir la paix sur tout le territoire du pays à travers les médias. Ils indiquent comment les médias pourraient-ils aider à faire la promotion de cette paix dans votre communauté et à travers le pays ?

Un rapporteur de chaque groupe présente le travail. Le formateur présente un bref commentaire des travaux exposés puis fait la synthèse de la place des médias dans leur rôle de promotion de la paix.

Tâche de l'animateur : L'animateur donne les consignes pour la formation des groupes spontanés, et stimule les participants à découvrir la place des médias dans la promotion de la paix dans les communautés haïtiennes. Ensuite, il donne ses appréciations face aux présentations, produit la synthèse de l'activité.

Synthèse de l'activité :

- *Les médias ne doivent pas inciter les citoyens à la violence. Les journalistes doivent savoir discerner le vrai du faux pour ne pas induire les citoyens à l'erreur. Au nom de la quête incessante de la vérité, ils doivent participer à tout processus positif favorisant le dialogue et la promotion de la paix.*

VII- ENGAGEMENT POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE

Compétences ciblées :

- *S'impliquer en citoyenne et citoyen actifs et coopérer au vivre ensemble*

Élément de contenu 7.1 : Le patrimoine et l'intérêt collectif

Activité 7.1.1 : Le patrimoine et la citoyenneté en Haïti

➤ **Durée :** 45 minutes

- Discussion et rédaction en binôme : 30 minutes
- Présentation des résultats en grand groupe : 15 minutes

➤ **Technique d'animation :**

- **Travail en binôme :** Les participants travaillent par paire pour favoriser les échanges d'idées et stimuler la réflexion collective.
- **Mise en commun :** Les binômes partagent leurs résultats avec le grand groupe, permettant d'enrichir les idées par les contributions de chacun.

➤ **Ressources :**

- **Exemples de patrimoines haïtiens :** Sites historiques comme la Citadelle Laferrière, la ville historique de Jacmel, le Carnaval de Jacmel (patrimoine immatériel), etc.
- **Documents et articles sur le patrimoine haïtien** (disponibles au préalable dans le matériel de formation).
- **Tableau blanc ou flip chart** pour faire une synthèse des idées partagées par les binômes.

➤ **Consignes :**

En binôme, les participants discutent sur le concept “patrimoine” et les enjeux de sa préservation en Haïti en répondant aux questions suivantes :

1. *Dire ce que c'est un « patrimoine », et en faire une classification selon les types (matériel, immatériel et naturel,).*
 2. *Expliquer en quoi le patrimoine est un bien collectif et son lien avec l'intérêt collectif.*
 3. *Identifier les enjeux (historique, culturel, économique) de la préservation du patrimoine en Haïti.*
 4. *Proposer des stratégies que les enseignants peuvent utiliser pour sensibiliser leurs élèves à la préservation du patrimoine.*
- Ils préparent une brève présentation de leurs réflexions à partager avec le groupe.

➤ **Tâches de l'animateur :**

- **Faciliter l'activité** en expliquant les consignes et en veillant à ce que les participants comprennent bien les enjeux du patrimoine dans le contexte haïtien.
- **Encourager la discussion** et guider les binômes en fournissant des exemples et des points de réflexion sur la définition, la classification, et les enjeux du patrimoine.
- **Synthétiser les résultats** en mettant en lumière les contributions des binômes et en faisant des liens avec les problématiques de la préservation du patrimoine dans la société haïtienne.
- **Clôturer l'activité** en insistant sur le rôle des enseignants dans la formation citoyenne pour la préservation du patrimoine.

➤ **Synthèse de l'activité :**

Le patrimoine fait référence à l'ensemble des biens culturels, historiques, naturels et immatériels qui ont été hérités des ancêtres et qui représentent l'identité nationale. Il inclut les monuments, les sites historiques, les traditions culturelles, les savoir-faire, les langues, la cuisine, la musique

et les danses. La préservation du patrimoine est un devoir collectif qui nécessite la participation active des citoyens, des autorités et des institutions.

On distingue :

le patrimoine matériel, le Patrimoine immatériel, le patrimoine naturel. Le patrimoine est d'intérêt collectif car il appartient à toute la collectivité. Il est un vecteur d'unité, il permet aux Haïtiens de se reconnecter à leur histoire et à leur culture. Le patrimoine haïtien est souvent menacé par plusieurs facteurs :

Les catastrophes naturelles, le manque de ressources et d'infrastructures, la négligence et le vandalisme etc.

Il est crucial que les autorités et les citoyens haïtiens développent une politique nationale cohérente pour la préservation du patrimoine.

Élément de contenu 7.2 : La gestion collective, éthique, raisonnée et équitable des ressources renouvelables.

Activité 7.2.1 : Gestion collective, éthique et équitable des ressources renouvelables.

- **Durée** : 60 minutes
- **Technique d'animation** : Brainstorming-travail en groupe
- **Ressources à utiliser** :
 - Document de cas pratique (distribué à chaque participant).
 - Tableau ou flip chart pour prendre des notes pendant la présentation des solutions.
 - Le cahier du participant pour que les groupes notent leurs idées.
 - Références document de support sur les principes éthiques de gestion des ressources renouvelables (si disponibles, des documents sur des pratiques durables de gestion des ressources naturelles).

Etude de cas : *Une communauté rurale est située près d'une forêt et d'un fleuve. Ces ressources naturelles (bois et eau) sont utilisées par tous les membres de la communauté pour leurs besoins quotidiens. Le comportement de certains citoyens a impacté négativement la gestion des ressources naturelles. Au fil des années, les habitants ont constaté une dégradation de l'environnement : déforestation accélérée, pollution de l'eau, et épuisement de certaines ressources. Cette situation est à l'origine des conflits récurrents entre ceux qui veulent continuer à exploiter abusivement les ressources et ceux qui prônent une gestion plus durable.*

Un groupe de leaders communautaires a décidé de réunir tous les membres de la communauté pour réfléchir sur la gravité de la situation et du coup discuter de la manière dont ils peuvent gérer collectivement, de manière éthique et équitable, les maigres ressources renouvelables disponibles.

Problématique : *Comment les membres de la communauté peuvent-ils gérer collectivement les ressources naturelles tout en assurant leur pérennité et en respectant les principes d'équité et d'éthique ?*

➤ **Consignes :**

L'animateur demande aux participants de répondre aux questions suivantes :

- Définissez brièvement « ressources renouvelables » puis donnez un exemple à l'appui.
- Énumérez trois principes de gestion éthique et équitable des ressources naturelles.

Il leur demande de lire attentivement le cas pratique ci-dessus pour discuter, en groupe, des défis rencontrés par la communauté en matière de gestion des ressources naturelles.

Il les invite à proposer des solutions concrètes et pratiques que la communauté pourrait mettre en œuvre pour gérer ces ressources de manière collective, éthique et équitable.

1. Chaque groupe devra définir :

- Les principes éthiques qu'ils souhaitent appliquer (par exemple, solidarité, respect de l'environnement, égalité d'accès aux ressources).
- Les actions pratiques à entreprendre pour résoudre les problèmes identifiés.
- Comment impliquer toutes les parties prenantes (élus, jeunes, femmes, etc.) dans la gestion des ressources.
- Deux stratégies que les enseignants peuvent utiliser pour sensibiliser leurs élèves à la gestion des ressources renouvelables.

➤ **Tâches de l'animateur :**

1. **Introduction :** Présenter le cas pratique et expliquer l'objectif de l'activité.
2. **Constitution des groupes :** Diviser les participants en petits groupes.
3. **Gestion de la discussion :** Circuler entre les groupes pour les guider dans leurs réflexions et répondre à leurs questions si nécessaire.
4. **Présentation des résultats :** Chaque groupe présente ses propositions aux autres, en mettant l'accent sur la gestion éthique et équitable des ressources.
5. **Synthèse :** Résumer les propositions des groupes, en soulignant les solutions communes et en mettant l'accent sur l'importance de la solidarité, de l'équité et de la durabilité dans la gestion des ressources.

➤ **Synthèse de l'activité**

Les défis incluent généralement les aspects suivants :

Déforestation et épuisement du bois :

- Utilisation excessive du bois pour le chauffage, la construction ou la vente sans planification durable.
- Manque de régénération des arbres, ce qui mène à la déforestation.

Pollution de l'eau et épuisement de la ressource en eau :

- Pollution due aux activités humaines comme l'agriculture ou la décharge des déchets dans les rivières.
- Surexploitation de l'eau, rendant la ressource moins accessible à certaines populations.

Inégalités dans l'accès aux ressources :

- Certains groupes (souvent les plus vulnérables) n'ont pas un accès égal aux ressources naturelles, ce qui crée des conflits et des tensions.
- Les intérêts divergent entre les membres de la communauté qui veulent exploiter les ressources rapidement et ceux qui

Élément de contenu 7.3 : Les institutions nationales, internationales et les organisations non gouvernementales pour la protection de l'environnement et le développement durable

Activité 7.3.1 : Institutions nationales et internationales pour la protection de l'environnement en Haïti

➤ **Durée :** 60 minutes

- 20 minutes de réflexion et discussion en groupe.
- 20 minutes pour la rédaction du rapport succinct.
- 20 minutes pour la présentation des rapports.

➤ **Consignes :**

Les participants sont répartis en groupes de 5. Chaque groupe aura pour tâche de discuter et de réfléchir sur un thème spécifique lié à la protection de l'environnement en Haïti.

1. **Thèmes mis en discussion :**

- **Groupe 1 :** Les institutions nationales pour la protection de l'environnement en Haïti.
- **Groupe 2 :** Les organisations non gouvernementales (ONG) œuvrant pour la protection de l'environnement en Haïti.
- **Groupe 3 :** La coopération et les partenariats pour la protection de l'environnement en Haïti.

- **Groupe 4** : Le rôle des enseignants dans la protection de l'environnement et le développement durable.
- **Groupe 5** : Les accords internationaux et les engagements mondiaux sur l'environnement.

Chaque groupe doit discuter et répondre aux questions suivantes :

- Quelles sont les missions principales de l'entité que vous représentez ?
 - Quel est son impact direct sur la protection de l'environnement en Haïti ?
 - Quelles sont les difficultés que peut rencontrer cette entité dans la mise en œuvre de ses actions ?
 - Comment les enseignants peuvent-ils contribuer à la protection de l'environnement dans leur classe ?
- Chaque groupe doit préparer un rapport succinct à partager avec l'ensemble des participants.
- **Technique d'animation :**
- **Travaux en groupe** : Discussion en petits groupes suivie d'une restitution sous forme de rapport.
 - **Synthèse participative** : Chaque groupe présente ses conclusions à l'ensemble des participants, suivi d'une discussion.
- **Ressources :**
1. Documents sur les institutions nationales et internationales de protection de l'environnement en Haïti (exemples : Ministère de l'Environnement, ONGs locales comme SOFA, GRET, etc.).
 2. Support pédagogique sur le rôle de l'éducation à la citoyenneté dans la préservation de l'environnement.
- **Tâches du formateur :**
- Distribuer les documents pertinents aux groupes et s'assurer que tous les participants ont les informations nécessaires.
 - Encourager la participation de chaque membre du groupe et orienter la discussion en fonction des thèmes donnés.
 - Résumer les principaux points abordés à la fin des présentations et insister sur l'importance de la coopération et du rôle des enseignants dans la gestion durable de l'environnement.
 - Fournir des retours constructifs sur les rapports des groupes.
- **Synthèse de l'activité :**

Parmi les principales institutions nationales, on distingue :

Le Ministère de l'Environnement (MDE), la Direction Générale des Eaux et Forêts (DGEF), l'Office de la Protection de l'Environnement (OPE), l'Agence Nationale de la Protection de l'Environnement (ANPE), le Bureau des Mines et de l'Énergie (BME), etc.

Leur mission principale est de réglementer, surveiller et mettre en œuvre des politiques de gestion et de protection des ressources naturelles, y compris les forêts, les eaux, la faune et la biodiversité.

Ces institutions influencent la gestion des ressources naturelles en Haïti en régulant l'exploitation des forêts, la pollution, et en mettant en place des politiques de reforestation, la gestion des déchets et la protection des écosystèmes.

Elles font face à des difficultés comme : Manque de ressources financières, absence de mécanismes de contrôle efficaces, faible sensibilisation au niveau des communautés, conflits d'intérêts, manque de coordination entre les institutions...

Les enseignants peuvent jouer un rôle clé en sensibilisant les élèves aux actions de ces institutions, en leur apprenant à respecter les lois sur l'environnement et en les engageant dans des projets de gestion des ressources naturelles.

Activité 7.3.2 : Les institutions nationales et internationales pour le développement durable

- **Durée :** 20 minutes
- **Techniques d'animation :** Brainstorming - Discussion guidée
- **Ressources à utiliser :**
 - Tableau blanc pour noter les idées des participants.
 - Marqueurs de différentes couleurs pour organiser les réponses en catégories (par exemple, institutions gouvernementales, ONG, agences internationales, etc.).
 - Documents de référence sur les principales institutions engagées dans le développement durable en Haïti, comme des rapports de l'ONU, du gouvernement haïtien, des ONG locales et internationales, etc.
- **Consignes :**

Expliquez brièvement en brainstorming ce qu'est le développement durable et l'importance des institutions qui œuvrent pour sa promotion en Haïti répondant aux questions suivantes :

- Qu'est-ce que le développement durable selon vous ?
- Pourquoi est-il important de promouvoir le développement durable en Haïti ?

Demandez aux participants de réfléchir sur le rôle des institutions nationales (gouvernement, ministères, etc.) et internationales (organisations, agences de l'ONU, ONG, etc.) dans la promotion du développement durable en Haïti.

- Encouragez les participants à énumérer les institutions qu'ils connaissent.

- Organisez les réponses sous différentes catégories (par exemple, institutions gouvernementales, organisations internationales, ONG, associations, etc.).
- Animez une discussion pour analyser le rôle de ces institutions, leur impact, et les défis qu'elles rencontrent dans la mise en œuvre du développement durable en Haïti.

➤ **Tâches de l'animateur :**

- Présenter brièvement le concept de développement durable et la place d'Haïti dans ce contexte. Expliquer l'importance des institutions nationales et internationales dans ce processus.
- Encourager les participants à proposer spontanément des idées sans jugement, en veillant à ce que chacun ait l'opportunité de partager.
- Noter et organiser les réponses sous différentes catégories : institutions gouvernementales, organisations internationales, ONG, etc.
- Après le brainstorming, orienter la discussion pour analyser les rôles spécifiques de ces institutions dans la mise en œuvre des objectifs du développement durable en Haïti.
- Résumer les points clés abordés durant l'activité et mettre en lumière les principales actions des institutions pour favoriser le développement durable dans le pays.

➤ **Synthèse de l'activité :**

Le **développement durable** est un modèle de développement qui cherche à répondre aux besoins des générations actuelles **sans compromettre la capacité des générations futures** à répondre aux leurs.

Il repose sur trois grands **pilliers complémentaires** : **le pilier économique, le pilier social, le pilier environnemental.**

Pourquoi est-il important de promouvoir le développement durable en Haïti ?

Promouvoir le développement durable en Haïti est crucial, et ce n'est pas juste un slogan à coller sur un mur d'école. C'est littéralement une question de survie nationale. Voici les raisons principales :

1. Parce que les ressources naturelles sont fragiles,
2. Parce que les catastrophes naturelles frappent plus fort en Haïti,
3. Pour améliorer les conditions de vie des populations
4. Pour créer des activités économiques stables
5. Pour préserver l'avenir des générations haïtiennes

En résumé

Promouvoir le développement durable en Haïti, c'est protéger le pays, renforcer les communautés, redonner de la dignité au présent et offrir un avenir qui ne soit pas un champ de ruines aux générations futures.

Activité 7.3.3 : Travail de recherche sur l'environnement

Durée : 60 minutes

Technique d'animation : Travail en petit groupe/ Discussion de groupe/ Recherche en ligne/ Exposé

Ressources à utiliser : Cahier du participant, document de support, crayon, internet, android ou tablette ou ordinateur, etc.

Objectif de l'activité : Aider les participants à découvrir la mission du ministère de l'Environnement à travers la presse écrite et en ligne.

Consigne : Le formateur invite les participants à se mettre en groupe. Il leur demande de trouver, sur internet, la loi du 28 janvier 1995 créant le Ministère de l'Environnement et le décret du 5 août 2020 organisant ce ministère. Il leur demande aussi de trouver des articles de presse traitant des sujets sur l'environnement en Haïti en vue de produire des réflexions sur les activités du ministère au regard de sa mission.

Le rapporteur présente le travail de son groupe. Le formateur commente brièvement les travaux exposés puis fait la synthèse sur le rôle des médias dans la protection de l'environnement.

Tâche de l'animateur :

- L'animateur donne les consignes pour la formation des groupes spontanés ;
- il apprécie les présentations ;
- il produit la synthèse de l'activité.

Synthèse de l'activité :

- *Préserver l'environnement est de la responsabilité de chacun. Dans le milieu haïtien, les médias doivent informer et communiquer davantage les conditions nécessaires et les décisions fondamentales prises par l'Etat en vue de conserver et de protéger l'environnement dans l'intérêt des générations futures.*

